

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 26 décembre 2024 / 24 jounada al thania 1446 - N° 3730 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

En qualité d'envoyé spécial du président de la République, le ministre de la Communication reçu à Dakar par le président sénégalais

P. 24

À L'OCCASION DU 70^E ANNIVERSAIRE DE SON DÉCLENCHEMENT

La revue "Chorta" évoque les hauts faits de la Glorieuse Révolution de libération

P. 24

COMMÉMORATION

L'Association "Mechaal Echahid" commémore le 46^e anniversaire de la mort du président Houari Boumediene

P. 24

RENCONTRE GOUVERNEMENT - WALIS

Les orientations de Tebboune insuffleront une dynamique de développement pour une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens (walis)

► Nouveau système de gestion des collectivités locales à partir de 2025

Plusieurs walis et walises délégués ont indiqué, hier à Alger, que les orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis qu'il a présidée mardi, insuffleront une "dynamique de développement" permettant une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens et la consolidation des acquis réalisés ces dernières années. P. 3



COMMERCE INTÉRIEUR

Zitouni : "un plan sectoriel pour réguler le marché et améliorer son approvisionnement"

P. 6

SÉCURITÉ SOCIALE

Alger: campagne d'information nationale conjointe des organismes de sécurité sociale sur leurs services

P. 4

PATRIMOINE

La gare ferroviaire d'Oran inscrite sur la liste du patrimoine national

P. 8

SANTÉ

Les médicaments génériques, qu'est-ce que c'est ?

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE UNE MOBILIS - 15^E JOURNÉE
USM Alger - MC Oran, Aujourd'hui à 19h00 au stade du 5 Juillet (Alger)

Par F. Yanis



P. 21

GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS POUR CÉLÉBRER L'ANNÉE 2024

70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre 1954

P. 16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

ANP: reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 8 éléments de soutien aux groupes terroristes

P. 24

PARLEMENT

APN : séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales concernant huit (8) secteurs, indique mercredi un communiqué de l'institution parlementaire.

Les questions concernent les secteurs des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Education nationale, de la Culture et des Arts, des Sports, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de l'Hydraulique et de la Santé.

TIMIMOUN

Vers la réhabilitation de la réserve naturelle de Tinerkouk

Un schéma de réhabilitation de la réserve naturelle de la commune de Tinerkouk, wilaya de Timimoun, vient d'être élaboré dans le cadre des efforts de promotion de l'éco-tourisme dans la région, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'environnement et de la qualité de la vie.

Etabli par le ministère de tutelle, ce schéma tend à protéger cet espace naturel, délimité sur une surface de 4.816 ha, de toute dégradation à la faveur de sa relance et revivification de cette oasis, lieu de récréation pour les citoyens, a indiqué la directrice du secteur, Soumaya Benzineb.

Les travaux lancés en 2007 au niveau de cette réserve ont porté sur la réalisation de trois forages et autant de bassins d'eau, le peuplement d'une surface de 12 ha en petits palmiers, et d'une autre de 32 ha en différents espèces d'arbustes.

La réalisation de quatre résidences touristiques, d'une annexe du centre national de développement des ressources biologiques disposant des ateliers, de laboratoires de recherches en richesses faunistique et floristique et la création d'un espace pour développement d'écosystème, font parties des opérations projetées au niveau de cette réserve naturelle, a détaillé Mme Benzineb. La même responsable a relevé que les travaux de réalisation des installations touristiques, qui s'étaient arrêtés après avoir atteint un taux de 80%, devaient reprendre prochainement suite à l'achèvement des procédures administratives au niveau central.

ARTISANS

Mila : remise de plus de 1.600 cartes biométriques d'artisans

Au total, 1.635 cartes biométriques d'artisans ont été remises à des artisans actifs, dans la wilaya de Mila depuis novembre 2023, a-t-on appris mercredi auprès de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Pas moins de 885 de ces artisans actifs avant le lancement de l'opération de numérisation ont bénéficié du changement de leurs cartes anciennes en cartes biométriques et 750 autres inscrits après le 23 novembre 2023, date du lancement de la nouvelle carte conformément au décret exécutif 23-99 qui en fixe la forme et le contenu, ont obtenu directement la carte biométrique, a précisé à l'APS Aïssa Boulouanine, directeur de la CAM.

Les artisans n'ayant encore pas obtenu leurs cartes sont invités à se rapprocher des services de la CAM pour changer leurs anciennes cartes avant l'expiration des délais fixés pour l'opération au 31 mars 2025, a indiqué le même responsable qui a affirmé que passée cette date, l'artisan qui n'a pas changé sa carte ne figurera plus sur le registre de l'artisanat et des métiers.

Les services de la CAM de Mila recensent 9.994 artisans actifs à travers la wilaya dans les divers métiers de l'artisanat traditionnel d'art, de production de biens et de production de services, a rappelé la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

42 morts et 1687 blessés en une semaine (Protection civile)



Quarante-deux (42) personnes sont décédées et 1687 autres ont été blessées dans 1399 accidents de la route survenus durant la période du 15 au 21 décembre, dans plus de vilayats du pays, indique mercredi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec 09 morts et 38 blessés suite à 17 accidents de la circulation, précise la même source.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 728 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (65), Blida et Tlemcen (42 incendies chacune).

D'autre part, la Protection civile a effectué 5967 interventions pour le sauvetage de 397 personnes en situation de danger, et exécuté 5105 opérations d'assistance.

Tizi-Ouzou : 2 morts et 10 blessés dans deux accidents de la route (Protection civile)

Deux personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation distincts survenus mardi dans la wilaya de Tizi-Ouzou, rapporte un communiqué de la Protection civile.

Le premier accident, qui a causé le décès de deux femmes et des blessures à 6 personnes, s'est produit dans l'après-midi sur la route nationale 12 à hauteur de la commune de Tadmait (entrée ouest de la wilaya), a-t-on précisé de même source.

Les victimes étaient à bord d'une fourgonnette qui s'est renversée à hauteur du lieu-dit Ellouz, selon le communiqué.

Les éléments de l'unité de la Protection civile à Draa Ben Khedda appuyés par les moyens humains et matériels de l'unité principale, sont intervenus pour secourir les blessés avant de les évacuer vers le CHU de Tizi-Ouzou, établissement vers lequel ont été transférés les corps des deux femmes décédées.

Le deuxième accident a été enregistré dans la commune de Beni Aissi, en fin de journée, où un véhicule qui roulaient sur le chemin de wilaya 100 a dérapé et s'est renversé dans un ravin, causant des blessures à 4 personnes, selon la Protection civile.

Les éléments de l'unité principale de la Protection civile sont intervenus pour secourir les blessés avant de les évacuer vers le CHU de Tizi-Ouzou, a-t-on précisé.

La direction de wilaya de la Protection civile a réitéré, à l'occasion, son appel à la vigilance et à éviter l'excès de vitesse, particulièrement durant les intempéries.

Ghardaïa : Deux morts dans un accident de la route (Protection civile)

Deux (2) personnes sont décédées dans un accident de la route survenu sur la route nationale (RN-49) reliant les vilayats de Ghardaïa et Ouargla, a rapporté mercredi la protection civile (PC).

Le drame s'est produit à 45 kilomètres du chef-lieu de wilaya, suite à une collision entre un camion remorque et un véhicule touristique, entraînant la mort sur place de deux des passagers de la voiture, âgés de 48 et 11 ans, selon la même source.

Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue de l'hôpital "Tirichine Brahim" de la ville de Ghardaïa, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Annaba : saisie de plus de 50 kg de kif traité et arrestation de deux individus (sûreté)



Une quantité de 52,8 kg de kif traité a été saisie, à Annaba, et deux personnes ont été arrêtées lors d'une opération de police menée par le service régional de lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, basé à El-Hadjar, selon un communiqué publié mercredi par la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Les mêmes services ont également saisi, dans le cadre de la même opération, 115 grammes de drogue dure (cocaïne), une somme de 10 millions de dinars provenant de la commercialisation de ces substances prohibées, en plus de trois véhicules de tourisme utilisés par les suspects appréhendés, membres d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illégal de différents types de stupéfiants, ajoute le document.

Les deux suspects, âgés de 37 et de 54 ans, ont été interpellés à la suite d'investigations effectuées par le service régional de lutte contre le trafic de stupéfiants sous l'égide du parquet, ajoute encore le communiqué de la sûreté de wilaya.

Après finalisation des procédures légales d'usage, les deux suspects ont été déférés dans la soirée de mardi devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar pour "importation, expédition, stockage et mise en vente de kif et de cocaïne dans le cadre d'un groupe criminel organisé, et blanchiment d'argent", conclut le document.

Ouargla : plus de 120.000 comprimés psychotropes saisis (Sûreté nationale)



Les services de la Sûreté de wilaya de Ouargla ont arrêté, au cours de cette semaine, un individu se livrant au trafic de psychotropes et procédé à la saisie de près de 120.000 comprimés de Prégabaline 300 mg, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Les investigations menées par la brigade de recherches et d'intervention de la wilaya de Ouargla ont permis "l'identification et l'arrestation du suspect dans son domicile utilisé comme dépôt", précise le communiqué.

L'opération s'est soldée par "la saisie d'une grande quantité de psychotropes estimée à 119.610 comprimés de Prégabaline 300 mg et du véhicule utilisé par le suspect pour le transport et la vente de ces substances", selon la même source.

Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Ouargla pour "possession, stockage et achat en vue de la vente de psychotropes en bande criminelle organisée et contrebande menaçant la santé publique", conclut le communiqué.

RENCONTRE GOUVERNEMENT - WALIS

Les orientations du président de la République insuffleront une dynamique de développement pour une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens (walis)

Plusieurs walis et walis délégués ont indiqué, mercredi à Alger, que les orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis qu'il a présidée mardi, insuffleront une "dynamique de développement" permettant une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens et la consolidation des acquis réalisés ces dernières années.

Dans une déclaration à l'APS, le wali d'Aïn Defla, M. Aïssa Aziz Bouras, a estimé que les orientations données par le président de la République aux walis et aux élus locaux "tracent clairement le cap pour la prise en charge des préoccupations quotidiennes des citoyens dans tous les domaines, notamment socioéconomiques", ajoutant que ces orientations "contiennent des mesures efficaces pour relever les défis actuels, notamment ceux liés à la sécurité hydrique et alimentaire".

Le wali de Batna, M. Mohamed Benmalek, a, pour sa part, souligné que la présidence de la rencontre Gouvernement-walis par le président de la République "témoigne de l'importance et de l'intérêt qu'il accorde à la concrétisation d'un développement local garantissant l'élimination des disparités et la réalisation d'un équilibre en matière de développement".

Selon lui, ces orientations visent à "améliorer le cadre de vie des citoyens", à "soutenir l'investissement local pour la création de richesses et d'emplois" et à "relever les défis actuels en matière de sécurité alimentaire et hydrique".

Pour le wali de Relizane, M. Sami Medjoubi, les orientations du président



de la République permettront d'"augmenter la cadence du développement local", de "mieux prendre en charge toutes les préoccupations des citoyens" et de "mettre en œuvre le programme du président de la République, qui accorde la priorité à la prise en charge des préoccupations des citoyens".

Dans le même ordre d'idées, la wali déléguée de la circonscription administrative de Hussein Dey, Mme Nadja

Necib, a précisé que les orientations du président de la République "réflètent l'intérêt majeur qu'il attache à la prise en charge des préoccupations des citoyens".

Selon elle, les orientations du président vont "imprimer une nouvelle dynamique à même de booster le développement local au service de l'intérêt général".

Le wali délégué de la circonscription administrative d'El Abiodh Sidi Cheikh,

M. Mouden Abdrabi, a, lui aussi, salué la teneur du discours du président de la République, soulignant que ses instructions donneront une "forte impulsion" au développement local dans toutes ses dimensions.

Le discours du président de la République constitue "une feuille de route pour la prise en charge optimale des préoccupations des citoyens et la consolidation des acquis réalisés dans tous les domaines", a-t-il affirmé.

Abondant dans le même sens, le wali délégué de Barika (Batna), Said Bouddhab, a précisé que les orientations et les instructions données par le président de la République aux walis et aux élus locaux se voulaient "une feuille de route pour opérer un saut qualitatif dans les collectivités locales", à travers une nouvelle vision du développement local visant à faire de ces collectivités "la locomotive du développement national et un levier essentiel du développement socioéconomique".

Les instructions du président de la République ont également vocation à "consolider les acquis réalisés ces dernières années, notamment l'amélioration des conditions de vie dans les zones d'ombre", a-t-il ajouté.

Nouveau système de gestion des collectivités locales à partir de 2025

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, mardi à Alger, la mise en place, à partir de 2025, d'un nouveau système de gestion des collectivités locales incarnant la véritable démocratie et élargissant les prérogatives des élus.

Présidant l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, placée sous le thème "Collectivités locales : locomotive du développement national", le président de la République a annoncé "la mise en place, à partir de 2025, d'un nouveau système de gestion des collectivités locales incarnant la véritable démocratie et élargissant les prérogatives des élus", soulignant que les collectivités locales étant "le socle de l'Etat", la révision des codes communal et de wilaya s'impose afin que ces textes puissent concrétiser la volonté du peuple au niveau local.

Le président de la République a indiqué que "le temps est venu de réviser les codes communal et de wilaya pour bâtir des institutions démocratiques et non démagogiques, en conférant davantage de prérogatives aux élus locaux".

Évoquant certains volets de la profonde révision prévue des codes communal et de wilaya, en termes de prérogatives, de moyens alloués et de classification des communes, le président de la République a précisé que "la gestion de certaines infrastructures sera confiée à l'Etat au lieu des communes pour ne pas les accabler financièrement".

Parmi les dispositions contenues dans la nouvelle ver-

sion du code, figure celle qui consiste à "conférer au président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) la qualité d'ordonnateur, afin que l'élu local soit un responsable investi des pleines prérogatives".

Le président de la République a affirmé, à ce propos, que l'Algérie a réussi à "asseoir une gouvernance basée sur l'équité en matière de développement et la rigueur dans la gestion des deniers publics", citant différents volets en lien avec la dimension locale, à l'instar des réformes dont ont bénéficié les zones d'ombre, notamment la création d'emplois et l'accompagnement des artisans.

Tous les responsables, du Président au plus simple fonctionnaire public sont au service du peuple, a insisté le président de la République, soulignant l'impératif "respect, par tous les responsables locaux, du code de bonne conduite administrative relatif à l'accueil des citoyens, en particulier des jeunes, pour écouter leurs préoccupations".

Le président de la République a en outre insisté sur la nécessité de mettre à profit cette rencontre Gouvernement-walis pour "répondre, dans les meilleures conditions, aux exigences du développement local durable" et "consolider les acquis réalisés grâce aux efforts de l'Etat visant à promouvoir la vie sociale et à améliorer le cadre de vie des citoyens", soulignant, par ailleurs, l'impératif de lutter contre la bureaucratie à travers "la numérisation globale qui est sur le point d'être généralisée".

Concernant le dossier relatif au dessalement de l'eau

de mer, le président de la République a indiqué que l'Algérie "mettra en service cinq stations de dessalement avant le mois de Ramadhan", appelant les walis à "adhérer au système d'exploitation des eaux usées dans toutes les wilayas" et à "accorder une attention particulière à ce plan".

Le président de la République a, dans ce cadre, salué la flamme patriotique qui anime les jeunes algériens.

"Il se leurre celui qui croit que l'Algérie est une proie facile dont on peut s'emparer avec un +hashtag+.

Les Algériens ont l'esprit de résistance dans l'âme", a-t-il soutenu, insistant sur la nécessité de "se montrer à la hauteur des attentes des jeunes".

Le président de la République n'a pas manqué de mettre l'accent sur l'importance de protéger les jeunes contre les risques de certains fléaux, appelant le Gouvernement à élaborer une stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes durant le premier trimestre de 2025 en assosiant l'ensemble des acteurs à son élaboration.

A noter que les travaux de cette rencontre de deux jours se sont poursuivis l'après-midi à travers cinq ateliers : "Les leviers financiers et budgétaires favorisant un développement socio-économique local équilibré et durable", "La sécurité alimentaire et hydrique : enjeux majeurs de la stratégie de développement", "Les défis à relever en matière d'économie locale", "La modernisation des services publics de proximité" et "La gestion urbaine durable".

Les assurances sociales, l'enseignement supérieur, la justice et la protection des richesses forestières passés en revue

Le Gouvernement a examiné, hier, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, des avant-projets de loi et des décrets présidentiel et exécutif relatifs aux assurances, l'enseignement supérieur, la protection des richesses forestières et a entendu une communication sur la modernisation des prestations fournies par les services publics de la Justice, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 25 décembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 83-11 du 2 juillet 1983, relative aux assurances sociales, visant à garantir l'autonomisation de la femme et la promotion de ses droits, notamment la prolongation de la durée du congé de maternité, et ce, en exécution des

engagements de Monsieur le Pré-sident de la République.

D'autre part, et dans le cadre de l'examen de la situation des services publics relevant des différents secteurs, le Gouvernement a entendu une communication consacrée à l'examen des mesures prises pour le développement des prestations fournies par les services publics de la Justice, dans le cadre de la stratégie de transformation numérique mise en œuvre à la

lumière des réformes profondes décidées par Monsieur le Président de la République pour la modernisation de la justice. Le Gouvernement a également finalisé l'examen du projet de décret présidentiel, fixant les conditions et les modalités d'admission de l'étudiant étranger au sein des établissements algériens d'enseignement et de formation supérieurs, qui s'inscrit dans le cadre des mesures réglementaires visant l'ouverture de l'université al-

gérienne et le renforcement de son attractivité. Enfin, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de déclassement des terres relevant du domaine public forestier, visant à renforcer les mesures de protection des richesses forestières, en application des dispositions de la loi n° 23-21 du 23 décembre 2023, relative aux forêts et aux richesses forestières".

SÉCURITÉ SOCIALE

Alger: campagne d'information nationale conjointe des organismes de sécurité sociale sur leurs services

Une campagne nationale d'information conjointe des organismes de sécurité sociale relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a été organisée, mardi à Alger, visant à présenter les différents services offerts en collaboration avec les autorités locales.

Cette campagne a vu la participation de la Caisse nationale des retraites (CNR), la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) ainsi que l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH).

Prévue pour trois jours au niveau de la Grande Poste (Alger centre), la campagne vise à valoriser les efforts de l'Etat à travers le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, dans l'amélioration de la qualité des services, de mettre en lumière les avancées réalisées en matière de transformation numérique et de sensibiliser à l'importance de la préservation du système national de sécurité social tout en présentant le bouquet numérique développé par les différentes caisses, selon les organismes. A ce propos, le sous-directeur de la CNAS, Meziane Kaidi, a précisé que cette journée d'information est une occasion pour valoriser les efforts consentis par la sécurité sociale et faire connaître les services numériques de la caisse, permettant aux assurés sociaux d'obtenir tous les documents électroniques via la plateforme "EL-HANAA".

De son côté, Salima Sahnoune, chargée d'information au niveau de la CASNOS, a souligné que la Caisse a fourni toutes les facilitations numériques au profit de ses affiliés via la plateforme "Damancom", qui propose 24 services électroniques.

Quant à la conseillère chargée de communication au niveau de la CACOBATPH, Samiha Ouali, elle a mis en avant "les avancées significatives" réalisées par cette Caisse en phase avec les technologies modernes, précisant que cet organisme propose 20 services numériques au profit des travailleurs relevant des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. Le responsable d'information au niveau de l'ONAAPH, Zakaria Bouazabia, a, pour sa part, fait état des services proposés par l'Office au profit des personnes aux besoins spécifiques, notamment les facilitations administratives offertes pour obtenir les prothèses. Il a fait savoir que l'ONAAPH a introduit de nouvelles techniques en matière de fabrication de prothèses avec une haute précision, outre l'utilisation de la technique "3D" pour la fabrication d'appareils auditifs pour les malentendants.

EMPLOI

Tissemsilt : des efforts déployés pour offrir des opportunités d'emploi aux jeunes (Participants)

Les participants à une journée d'information sur le renforcement des opportunités d'emploi dans la wilaya de Tissemsilt, tenue mardi, ont souligné les efforts déployés par diverses institutions pour offrir des opportunités d'emploi aux jeunes.

Les différents intervenants, lors de cette rencontre, organisée par la direction de l'emploi, comprennent des représentants d'institutions, de directions, de l'université, ainsi que des acteurs de la société civile et des partenaires dans divers secteurs d'activité, tels que le secteur économique et industriel, ont mis en avant les efforts de l'Etat pour fournir des opportunités d'emploi aux jeunes de la wilaya, à travers les

RENCORE GOUVERNEMENT-WALIS

Merad : "les orientations du président de la République, une feuille de route pour accélérer le développement local"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a affirmé que les orientations données, mardi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son allocution lors de la rencontre Gouvernement-walis, constituaient une feuille de route pour accélérer la cadence du développement local et conférer davantage d'efficacité à la mise en œuvre des politiques publiques.



Intervenant à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, tenue au Palais des Nations (Club des Pins-Alger) sous le thème "Collectivités locales : locomotive du développement national", M. Merad a précisé que cette rencontre périodique visait à "garantir une coordination continue et une synergie à même de conférer davantage d'efficacité à la mise en œuvre des politiques publiques et de répondre aux aspirations des citoyens".

Des aspirations "placées au centre des préoccupations du président de la République", a-t-il dit, en voulant pour preuve "les orientations judicieuses données aujourd'hui par le président de la République dans son discours pour accélérer la cadence du développement local, en tant que levier du développement national, lesquelles orientations serviront de feuille de route que chacun d'entre nous, à son niveau de responsabilité, veillera à mettre en œuvre".

Et de souligner que "la réalisation d'un équilibre en matière de développement entre les différentes régions du pays est l'un des fondements sur lesquels repose l'approche de développement décidée par le président de la République et que les collectivités locales s'attendent à mettre en œuvre à travers un vaste programme de rattrapage dans les zones d'ombre avec une enveloppe allouée dans la loi de finances de plus de 341 milliards de dinars".

Ce programme a permis de réaliser "plus de 29.000 projets, soit l'équivalent de 98,7%", a-t-il précisé, ajoutant que "les efforts consentis ont permis d'atteindre des indicateurs exceptionnels au profit de près de 6,2 millions d'habitants, notamment le raccordement de plus de 580.000 habitations au réseau d'eau potable et de plus de 100.000 habitations au réseau électrique, outre la réhabilitation et la rénovation de 9.000 km de routes et l'ouverture de 5.000 km de pistes

dans ces régions". Il a expliqué que "ces projets réalisés dans un laps de temps relativement court ont révélé l'écart de développement considérable qui a été comblé", insistant sur la nécessité de "prendre les mesures nécessaires pour éviter pareils dysfonctionnements à l'avenir et garantir une répartition équitable des programmes de développement local, notamment en étant constamment à l'écoute des citoyens et en consacrant les principes de la démocratie participative".

Après que les dix (10) wilayas du Sud ont entamé leur processus de développement, la création des sept (7) wilayas déléguées a permis de lancer une nouvelle dynamique de développement visant à combler les lacunes et à assurer une meilleure prise en charge des préoccupations de leurs habitants, notamment grâce aux enveloppes budgétaires allouées dans la loi de finances 2020-2024, ayant permis d'enregistrer plus de 63.374 opérations de développement de proximité.

Il a, dans ce sens, mis en avant "les progrès accomplis dans la réalisation de zones de micro-activités au titre d'un programme national pilote financé par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, lequel mettra à disposition une superficie globale de 433 hectares pour recevoir les petits et moyens projets".

A cette occasion, le ministre a affirmé que son secteur "contribute au renforcement continu de la cadence de développement local et à la prise en charge des préoccupations exprimées par les ci-

toiens, notamment à travers le programme de soutien au développement socioéconomique des collectivités locales financé au titre du budget de l'Etat, ainsi que les programmes d'équipement financés par le biais du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales", rappelant qu'"une enveloppe globale de 728 milliards de dinars a été allouée lors du quinquennat 2020-2024, ayant permis d'enregistrer plus de 63.374 opérations de développement de proximité".

Il a, dans ce sens, mis en avant que les autorités locales s'emploient à "renforcer l'offre foncière" et à "mettre à la disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP)", tout en "poursuivant l'assainissement du portefeuille d'investissement des projets inscrits dans le cadre de l'ancien système juridique, dont le suivi est assuré par une commission sectorielle de haut niveau".

Il a, dans ce sens, mis en avant que les autorités locales s'emploient à "renforcer l'offre foncière" et à "mettre à la disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP)", tout en "poursuivant l'assainissement du portefeuille d'investissement des projets inscrits dans le cadre de l'ancien système juridique, dont le suivi est assuré par une commission sectorielle de haut niveau".

Il a, dans ce sens, mis en avant que les autorités locales s'emploient à "renforcer l'offre foncière" et à "mettre à la disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP)", tout en "poursuivant l'assainissement du portefeuille d'investissement des projets inscrits dans le cadre de l'ancien système juridique, dont le suivi est assuré par une commission sectorielle de haut niveau".

S'agissant de la relance du secteur de l'agriculture, l'un des piliers de la politique de diversification de l'économie nationale hors hydrocar-

bures, M. Merad a réaffirmé "la mobilisation des autorités locales pour atteindre des résultats concrets en termes d'augmentation de la production, notamment dans les filières stratégiques, et parachever les structures complémentaires de stockage et de commercialisation".

A cet égard, un "programme national a été approuvé pour la réalisation de 30 silos de stockage de céréales et la construction de 350 centres de stockage de proximité d'une capacité totale estimée à 17,5 millions de quintaux de céréales, sachant que les premières structures seront livrées dès la semaine prochaine et au début de la nouvelle année afin que la totalité soit opérationnelle avant le lancement de la prochaine campagne moisson-battage", a-t-il fait savoir.

Concernant le renforcement de la sécurité hydrique, M. Merad a indiqué que les projets inscrits dans ce cadre "font l'objet d'un suivi continu au niveau local afin qu'ils soient livrés dans les délais impartis en vue d'améliorer l'approvisionnement des citoyens en eau potable". S'agissant de la maîtrise de l'expansion urbaine et de la garantie d'un cadre de vie de qualité, il a relevé que ces questions constituaient "l'un des principaux défis au niveau des grandes villes et des nouveaux pôles urbains", ce qui nécessite, a-t-il dit, "de réfléchir à la mise en place de mécanismes de gestion intelligente des villes pour une meilleure maîtrise de l'expansion urbaine et à l'adaptation des outils d'urbanisme".

Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur "l'importance de redoubler d'efforts et d'introduire de nouvelles méthodes de gestion pour répondre aux ambitions des citoyens en matière de développement", insistant sur "l'adoption de solutions intelligentes en s'appuyant sur les start-up qui ont démontré des compétences et un potentiel prometteurs".

mécanismes mis en place, notamment l'Agence de gestion du crédit à la petite entreprise, l'agence locale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et autres.

Dans ce cadre, la directrice de l'emploi de la wilaya, Taleb Alia, a précisé que l'objectif de cette rencontre, placée sous le slogan "Renforcer le bassin de l'emploi et les méthodes de persuasion dans les deux sens, entreprises et demandeurs d'emploi", est de sensibiliser les jeunes aux différents mécanismes instaurés par l'Etat pour leur permettre d'accéder à des postes de travail, en particulier dans les secteurs où l'activité est importante dans la wilaya, compte tenu

des grands chantiers ouverts dans la région, suite à l'attribution d'un programme de développement complémentaire par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

De son côté, le Dr Djilali Laakab, de l'Université "Ahmed Benyahia El-Wancharissi" de Tissemsilt, a souligné que l'université accompagne les jeunes porteurs de projets pour les aider à concrétiser leurs idées, grâce à l'incubateur d'entreprises.

Il a également insisté sur le rôle du Centre de développement de l'entrepreneuriat, qui offre aux étudiants une formation de trois semaines, leur permettant de passer de l'idée du projet à sa concrétisation, en

coordination avec l'agence locale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat. Le même intervenant a ajouté que plus de 127 étudiants porteurs d'idées de projets ont été formés en 2023 et 2024 pour créer leurs entreprises, dans le cadre de l'ouverture de l'université sur l'environnement économique et social de la wilaya.

La rencontre s'est clôturée par une session de débat avec le public, composé de jeunes et d'étudiants universitaires, suivie d'une cérémonie de remise de certificats en reconnaissance des efforts déployés pour intégrer les jeunes de la wilaya dans le marché du travail.

MÉDÉA**3 nouvelles structures pour le secteur de l'éducation**

Le secteur de l'Education nationale à Médéa s'est renforcé par trois nouvelles structures du cycle primaire et secondaire qui vont contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale de l'éducation.

Deux écoles primaires, la première située à la cité Haouch Bayazid, périphérie nord de Médéa, et la deuxième au niveau du quartier Ain-D'heb, dans la commune de Médéa, ont été réceptionnées à la mi-décembre courant et seront fonctionnelles à la reprise des cours en janvier prochain, a précisé la même source.

Un établissement de l'enseignement secondaire localisé dans la commune de Hannacha, ouest de Médéa, a également été ré-



ceptionné et accueillera, au retour des vacances d'hiver, les élèves qui faisaient le déplacement jusqu'au chef-lieu de la daïra d'Ouamri dont relève ladite commune, a-t-on ajouté.

A noter, plus d'une vingtaine de structures scolaires couvrant les trois cycles sont actuellement en chantier à travers de nombreuses communes, dont certaines affichent des taux d'exécution très avancés et devraient être livrées progressivement au courant de l'année 2025.

SÉTIF**Autorisations d'exploitation exceptionnelle pour 10 projets d'investissement**

La commission chargée de lever les obstacles devant les projets d'investissement en suspens dans la wilaya de Sétif a donné son accord pour l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelle à 10 projets d'investissement réalisés et non-entrés en activité, ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Selon la même source, cette commission a été tenue dernièrement, dans le cadre de ses activités pé-

riodiques, une réunion sous la présidence du wali, Mustapha Limani, sanctionnée par l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelle à 10 projets répartis sur le territoire de la wilaya.

La même source a ajouté que cette décision est venue après l'exposé présenté par le directeur local de l'industrie sur le travail de la commission qui a inspecté, lors de deux sorties de terrain, 14 pro-

jets d'investissement, soulignant que la commission a reporté la prise de décision concernant trois dossiers et a rejeté un quatrième pour non-conformité aux dispositions de l'instruction

présidentielle fixant les conditions d'obtention de ces autorisations. Les projets ayant obtenu ces autorisations se trouvent dans les communes d'El Eulma, Bazer Sakra, Bir El Arch, Mezoug, Guidjel, Galta

Zerga, Tella et Rasfa et concernent, notamment l'industrie du plastique et de l'électroménager, a-t-on indiqué.

Les services de la wilaya de Sétif ont accordé à ce jour 180 autorisations d'exploitation exceptionnelle dont 173 autorisations ont été remises, 5 se trouvent en instance de signature et 2 autres ont été annulées, permettant la création de 10.442 emplois permanents, a-t-on rappelé.

SIDI BEL-ABBES**Lancement en fin de saison du projet de modernisation du stade 24 février 1956**

Le projet de modernisation du stade 24-février 1956 de Sidi Bel-Abbes sera lancé à l'issue de la saison footballistique en cours, et ce, après l'achèvement des études y afférentes, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Selon le premier responsable de cette instance, Badreddine Gharbi, les procédures administratives d'usage précédant le début des travaux seront accomplies, dans les prochains jours au niveau du ministère des sports, et ce, avant de passer à l'opération d'appel d'offre pour désigner l'entreprise qui sera chargée de

la réalisation du projet.

Cela permet au club phare de la ville, l'USM Bel-Abbes, de continuer à recevoir dans son stade fétiche dans le cadre du championnat inter-régions de football (Gr. Ouest), où cette équipe pointe à la deuxième place au classement, distancée de quatre unités par le leader le WA Tlemcen. Les deux formations s'affronteront samedi prochain à Sidi Bel-Abbes, au titre de la 14e journée.

Le stade 24-février 1956 a une capacité de 45.000 places. Cette infrastructure a été inaugurée, le 19 juin 1981, à l'occasion de la finale de la Coupe d'Algérie de football. Le projet

de sa modernisation s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme conçu par le ministère des Sports visant la mise à niveau des grands stades du pays de manière à leur permettre d'être homologués par les instances footballistiques internationales pour éventuellement accueillir les grands rendez-vous de la discipline, aussi bien à l'échelle africaine que mondiale. Les chantiers qui seront ouverts, à cet effet, au stade 24-février 1956, toucheront tous les équipements du stade, qui comprend, entre autres, un terrain d'entraînement, une salle omnisports et un petit hôtel, souligne-t-on de même source.

BORDJ BOU ARRERIDJ**13,5 hectares d'assiettes foncières intégrés dans la plateforme numérique de l'investisseur**

Des assiettes foncières d'une superficie globale de 13,5 hectares situées dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont été intégrées dans la plateforme numérique de l'investisseur, a indiqué mercredi le directeur local du guichet unique décentralisé de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Hamza Tite.

Des arrêtés de concession d'assiettes foncières relevant du domaine privé de l'Etat ont été accordés à neuf (9) investisseurs pour réaliser d'importants projets d'investissement dans les zones industrielles Ou-



chiche Abdelmadjid (ex-mechta Fatma), dans la commune de Hamadia, et Belaid Abdesselam à R'mail, dans la commune de Ras El Oued, a précisé, à

l'APS, M. Tite. Selon le responsable, cinq des neuf investisseurs se sont engagés à offrir 1.600 postes d'emploi dès leur entrée en activité. Il a souligné que pour

assurer plus de transparence, les porteurs de projets sont désormais tenus de passer exclusivement par la plateforme numérique de l'AAPI pour présenter leurs dossiers et demandes. La plateforme propose périodiquement des assiettes de foncier existantes, dans le but de cibler le plus grand nombre d'investisseurs et porteurs de projets en application de la loi 23-17 fixant les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, selon la même source.

MOSTAGANEM**Lancement de la campagne de récolte d'agrumes**

La campagne de récolte d'agrumes pour la saison agricole 2024-2025 a été lancée dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA).

La campagne de récolte a démarré à la fin du mois de novembre dernier pour le citron et la clémentine, et à la mi-décembre pour les autres types d'agrumes, en attendant le lancement de la récolte de la variété "Sanguine" au mois de janvier prochain, a-t-on fait savoir de même source. A ce jour, "plus de 147.000 quintaux ont été produits sur 727 hectares des 5.096 hectares réservés à cette culture, soit 14 pc de la superficie totale", a indiqué la DSA.

Cette production comprend 93.000 quintaux de clémentines, 27.000 quintaux de citrons et 27.000 quintaux d'oranges, notamment les variétés Washington Navel et Thompson Navel, a-t-on précisé.

Les mêmes services prévoient à la fin de la campagne, une récolte de 1.373 million de quintaux d'agrumes, notamment des Washington Navel et Thompson Navel, de la "Double fine" (ses deux variétés) et de la "Sanguine".

À cela s'ajoutera la production d'agrumes de petite taille (clémentines et mandarines) et de citrons, dont les productions devront dépasser respectivement 223.000 quintaux et 77.000 quintaux, a expliqué la même source.

Il est attendu que l'abondance de production, dans les semaines à venir, entraîne une baisse des prix, comme lors des saisons précédentes, où le prix du kilogramme de certaines variétés d'oranges ont oscillé entre 100 et 150 dinars.

A noter que la culture des agrumes dans la wilaya de Mostaganem a connu une stabilité dans la production, ces dernières années, due à la maîtrise des techniques agricoles, au soutien de l'Etat aux producteurs, ainsi qu'à l'encaissement agricole et au suivi régulier assuré par la Station régionale de protection des végétaux (SRPV), a fait savoir la même source.

Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a atteint, au cours de la saison agricole précédente (2023-2024), une production de plus de 1.6 million de quintaux d'agrumes de différentes variétés, avec une croissance de 8 pc, ce qui lui a permis de maintenir sa position de leader national dans ce secteur d'activité agricole.

AIN DEFLA**Début de la récolte et de la commercialisation du tilapia**

La récolte et la commercialisation du poisson tilapia rouge ont commencé au mois de décembre courant au niveau des bassins exploités dans le cadre du développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture dans la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de la pêche et de l'aquaculture.

La récolte de Tilapia concerné à ce jour 6 bassins agricoles appartenant à des agriculteurs dans les communes de Djelida, Rouina et El-Attaf, a indiqué l'APS, le premier responsable du secteur dans la wilaya, Abdelhakim Lazâar. M. Lazâar a ajouté que 14 bassins d'irrigation agricole ont été ensemencés de 137.000 alevins de tilapia durant cette année à travers le territoire de la wilaya avec une capacité de production attendue qui dépassera les 30 tonnes.

Il a souligné que beaucoup d'efforts ont été consentis par le secteur en vue de sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité et l'importance de développer l'aquaculture intégrée à l'agriculture. Quant à la commercialisation de ce poisson, le même responsable a indiqué que le tilapia "se vend très bien" et que toutes les quantités qui ont été mises sur le marché "ont été écoulées", notamment au niveau des points de vente de la chambre inter-wilaya de la pêche et de l'aquaculture d'Ain Defla.

COMMERCE INTÉRIEUR

Un plan sectoriel pour réguler le marché et améliorer son approvisionnement (Zitouni)

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a dévoilé, mardi à Alger, les grandes lignes du plan sectoriel visant à réguler le marché et à remédier aux dysfonctionnements potentiels sur l'approvisionnement en différents produits et services, tout en réorganisant les activités commerciales.

Dans une allocution prononcée lors de la rencontre Gouvernement-walis, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Zitouni a indiqué que ce plan vise à réguler le marché national, réorganiser les activités commerciales, développer les réseaux de distribution, et renforcer les mesures de contrôle économique et de protection du consommateur.

Cette opération, selon le ministre, repose sur "le traitement des dysfonctionnements enregistrés et des impacts potentiels sur l'approvisionnement en différents produits et services ayant un rapport direct avec le quotidien des consommateurs".

Le premier axe du plan concerne la modernisation du système législatif et réglementaire, a fait savoir M. Zitouni précisant que le ministère avait entamé une révision approfondie du cadre législatif et réglementaire actuel et la préparation de nouvelles lois adaptées aux évolutions en cours, en vue de réorganiser le domaine commercial aussi bien traditionnel qu'électronique.

Les mesures prévues incluent l'élaboration d'une loi sur l'approvisionnement, la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que l'actualisation des lois sur les règles applicables aux pratiques commerciales, le commerce électronique, les espaces commerciaux et les réseaux de distribution.

Il s'agit également des textes concernant la protection du consommateur, la qualité des produits et services et leur sécurité et le contrôle de la conformité des produits importés.

S'agissant du deuxième axe qui porte sur la régulation du marché national, M. Zitouni a souligné que l'approvisionnement régulier en produits de grande consommation et le suivi de l'évolution des prix et des niveaux de stocks constituent "les principaux enjeux du secteur du commerce intérieur", et ce à travers le suivi des sources d'approvisionnement du marché national, du producteur/importateur jusqu'au consommateur, le développement des réseaux de distribution pour différents produits et leur suivi via des plateformes numériques.

Il s'agit également du renforcement de l'appro-



visionnement des wilayas du sud à travers l'ouverture de nouveaux points de vente des offices publics de régulation, de l'amélioration des mécanismes de coordination sectorielle via une cellule de veille et d'alerte précoce, tout en impliquant les walises dans toutes les opérations liées à la régulation du marché national.

Il s'agit aussi de l'élaboration d'une cartographie nationale des chambres froides et de stockage pour absorber les excédents de production, de la régulation du programme d'approvisionnement spécifique pour le mois de Ramadan 2025 en coordination avec les secteurs concernés, et de la mise en place d'une feuille de route pour réguler l'approvisionnement des 14 wilayas côtières en prévision de la période estivale, selon les explications du ministre.

Soulignant l'importance de l'organisation des activités commerciales, M. Zitouni a indiqué que cela inclut la mise en place d'un plan national d'urbanisme commercial, l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces et espaces commerciaux, et l'exploitation optimale des espaces commerciaux existants mais non exploités, en coordination avec le secteur de l'Intérieur et sous la supervision des walises.

Il a ajouté qu'il existe actuellement 618 marchés communaux et de wilaya réalisés mais non exploités", ce qui nécessite, selon lui, "le lancement d'un atelier de travail conjoint entre le ministère du Commerce intérieur et les walises pour les relancer et renforcer le réseau de distribution".

Il a en outre insisté sur l'intégration des intervenants du commerce parallèle dans le tissu commercial officiel, la révision de l'organisation des marchés de proximité, hebdomadaires et quotidiens, et l'élargissement des missions de la Société de réalisation et

de gestion des marchés de gros (MAGROS), afin de renforcer son rôle dans l'approvisionnement et la régulation du marché national.

De plus, il a souligné l'importance du suivi du plan de création de marchés de gros régionaux pour les denrées alimentaires dans plusieurs wilayas.

Généralisation de l'utilisation du commerce électronique

Evoquant le volet lié à la dynamisation de l'activité commerciale, au soutien du développement local et à la promotion du produit national, le ministre a affirmé que cela se fera principalement à travers "la généralisation de l'utilisation du commerce électronique".

L'objectif est d'instituer une culture du e-commerce et d'augmenter la rentabilité des centres de commerce électronique. Le ministre a également rappelé la nécessité de poursuivre les efforts dans le cadre d'une stratégie globale et coordonnée, reposant principalement sur une coopération étroite entre tous les intervenants du marché national, y compris les secteurs productifs et les collectivités locales.

M. Zitouni a également abordé la relance des projets d'investissement de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) dans 12 wilayas, la mise en place d'un programme pour les marchés de proximité pour le Ramadan et la rentrée scolaire dans toutes les daïras du pays, ainsi que le lancement de campagnes de sensibilisation pour encourager une consommation rationnelle et réduire le gaspillage.

Le troisième axe du plan repose sur le renforcement et la modernisation des mécanismes de contrôle économique et de lutte contre la fraude, compte tenu de la nécessité de prendre des mesures pour combattre toutes les formes de pratiques commerciales illégales, le monopole et la spéculation illicite.

Ces actions visent à assurer l'efficacité des mesures pour réguler et approvisionner le marché national avec divers produits, maîtriser l'inflation et protéger le pouvoir d'achat du citoyen. Pour le ministre, le secteur veillera à contrôler le res-

pect des prix et des marges bénéficiaires réglementées pour les produits alimentaires de grande consommation.

Il prévoit également de numériser toutes les procédures de contrôle des activités commerciales, de renforcer les mécanismes de contrôle du e-commerce, de moderniser les dispositifs de contrôle au niveau des ports à travers l'acquisition et le déploiement de 8 laboratoires mobiles dans différents ports et postes frontaliers.

À ce propos, le ministre a indiqué que des projets de développement et de réhabilitation des laboratoires de qualité et de répression de fraude seront achevés, notamment à travers la création d'une carte nationale des laboratoires d'analyses (GEO-LAB) qui sera généralisée à différents secteurs et l'élargissement des spécialités de cinq laboratoires pour inclure des analyses précises.

En 2025, cinq nouveaux laboratoires seront mis en service, qui s'ajoutent aux 37 laboratoires déjà opérationnels.

Soulignant le succès de l'Algérie dans la gestion des répercussions de la pandémie mondiale de Covid-19 grâce aux réformes économiques initiées par le président de la République, le ministre a précisé que "l'enjeu actuel réside dans la réalisation d'une croissance durable et le renforcement de la capacité de l'économie nationale à faire face aux chocs provoqués par les fluctuations du marché mondial". Il a également rappelé la nécessité de poursuivre les efforts dans le cadre d'une stratégie globale et coordonnée,

reposant principalement sur une coopération étroite entre tous les intervenants du marché national, y compris les secteurs productifs et les collectivités locales.

Dans ce cadre, le ministre a demandé aux walises de "superviser directement les groupes de travail locaux formés pour mener à bien la deuxième phase du recensement économique que le secteur lancera prochainement". Ce recensement permettra d'identifier les capacités de production et d'orienter les investissements locaux en vue de contribuer efficacement à la régulation des besoins du marché, en fonction des besoins de consommation du citoyen algérien, a précisé M. Zitouni.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Les entreprises nationales relèvent le défi de la diversification économique

La 32e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) (19 au 28 décembre) constitue un véritable témoignage de l'essor des entreprises algériennes et leur détermination à répondre aux attentes du marché national et à contribuer à la diversification économique et la réduction des importations.

L'édition 2024 de la FPA a ainsi mis en lumière la diversité et la richesse de l'industrie algérienne tout en démontrant la volonté des entreprises nationales à se tailler une place de choix sur le marché local, voire international, a constaté l'APS.

Parmi les nombreuses entreprises nationales qui ont capté l'attention des visiteurs de la Foire, le groupe Gitex, spécialisé dans l'industrie textile et des cuirs. Une gamme diversifiée est offerte aux grands publics: chaussures, baskets, vestes en cuir, couettes, draps et serviettes de bain soigneusement brodées. Le Stand ne désemplit pas des visiteurs. "Il est agréable de constater que le Made in Algeria gagne en popularité malgré la concurrence rude des produits étrangers", a commenté Hadia Krimat, face à cet engouement.

Mme Krimat, représentante du groupe, estime que les produits locaux "bénéficient d'un excellent rapport qualité-prix", ce qui répond aux attentes des familles". Dans ce sens, elle a annoncé le lancement d'une nouvelle gamme de vêtements pour enfants, à des prix étudiés, à l'occasion de la prochaine fête de l'Aïd. Le groupe compte également ouvrir, à partir de 2025, un nouvel atelier de chaussures et cuir dédié au grand public, a-t-elle dévoilé, en précisant, qu'actuellement "80% de la filière chaussure est destinée à l'approvisionnement de l'Armée Nationale Populaire (ANP)". L'atelier, qui sera établi à Chéraga, devrait renforcer notre présence sur le marché national de la chaussure", a-t-elle ajouté.

Autre fleuron de l'industrie nationale, l'Entreprise publique économique de production de boulangerie, coutellerie et robinetterie (BCR) se distingue par une large gamme de produits en inox.

Elle propose notamment des pièces de vaisselle de luxe, incluant des coffrets de couverts en inox. "Les commandes pour la vaisselle, notamment de la part de particuliers vivant à l'étranger ne cessent d'augmenter," affirme un responsable au stand de l'entreprise, estimant que cette croissance de la demande témoigne de l'excellence de la production algérienne dans ce domaine.

En plus de ces articles, BCR fabrique également des pièces pour le secteur médical, comme des plateaux, ainsi que des évier de cuisine en inox, des robinets et des mélangeurs.

Appareillage et accessoires électriques locaux pour alimenter le secteur immobilier

L'événement accueille également des sociétés très performantes spécialisées dans la fabrication d'appareillage et d'accès électriques.

Parmi elles, BMS Electric dont

les produits sont certifiés par un laboratoire européen de renom. "Notre société compte dans son catalogue 260 articles divers", se réjouit Selma Semsus, responsable commerciale de cette entreprise créée depuis 20 ans. Parmi les produits exposés, plusieurs modèles d'interrupteurs, de prises et de multiprises, de rallonges, mini disjoncteurs et disjoncteurs de branchement "homologués par Sonelgaz" en plus de lampes et de spots.

Mme Semsus souligne la contribution active de la société à la réduction de la facture d'importation tout en fournissant des produits de qualité aux entreprises de construction et aux promoteurs immobiliers en Algérie. Elle a également mentionné l'apport de la société en matière de diversification de l'économie nationale, à travers ses opérations d'exportation vers 11 pays africains. Hidouche Machinery, fondée en 2021 et implantée à Rouiba, a également fait forte impression avec ses équipements industriels pour les secteurs agroalimentaire, cosmétique, parapharmaceutique et pétrochimique. Comme l'explique son responsable, Ghilas Hidouche, la société spécialisée dans la conception et la fabrication de machines destinées à la production industrielle équipe des chocolateries, des laiteries, des producteurs de jus, de vinaigre, de cosmétiques, de détergents, ainsi que des entreprises pétrochimiques dont des filières de Sonatrach. "Nos produits, 100% made in Algeria, sont destinés au marché national, ainsi qu'à l'international, notamment le Côte d'Ivoire et le Sénégal", a-t-il précisé. Un autre exposant à la foire, l'entreprise EPMC, filiale du groupe Divindus, a présenté son expertise dans la production de chalets en polystyrène, fabriqués dans son unité de Ouargla. Exposés à l'esplanade de la foire, ces chalets qui offrent "une excellente isolation thermique et phonique" sont réalisés principalement dans le sud du pays, selon Mounir Arab Belkacem, Assistant du PDG d'EPMC.

"C'est un type de construction innovant rapide, écologique et à faible coût qui intéresse même certains particuliers dans des régions comme Setif, Annaba ou Bouira", explique le responsable. A quelques mètres de ces chalets, l'entreprise Sarl Maghreb Trailer, impressionne des visiteurs professionnels par la qualité de ses semi-remorques imposantes.

"Notre entreprise couvre tout le territoire national et propose des produits adaptés pour chaque secteur", explique Sanaa Touahria, responsable commercial, en citant notamment les secteurs des travaux publics, des hydrocarbures et de l'agriculture. Parmi ces produits, les bennes céréalières, les cocottes à ciment, les semi-remorques, les citernes hydrocarbures, les porte-engins maraîchers et les plateaux bâches d'une longueur de 13,6 mètres. Ces derniers sont très utiles et pratiques pour l'exportation des marchandises par voie terrestre vers les pays africains", explique Mme Touahria.

MARCHÉS EN ASIE

La Bourse de Tokyo se replie

La Bourse de Tokyo se replie mercredi, tirée par le bas par Toyota, dans des échanges sans éclat en raison de volumes faibles --faute d'investisseurs en cette période de fêtes de fin d'année.



Vers 01H45 GMT, l'indice vedette Nikkei reculait de 0,14% à 38.981,83 points, tandis que l'indice élargi Topix abandonnait 0,61% à 2.710,56 points. Une grande partie des places asiatiques, dont Hong Kong, Séoul et Sydney, sont fermées pour le jour de Noël. Les Bourses européennes et

américaines ne rouvriront pas avant jeudi.

Faute de pouvoir s'inscrire dans le sillage de Wall Street, les rares opérateurs présents devraient surveiller un discours attendu dans l'après-midi du gouverneur de la Banque du Japon (BoJ) Kazuo Ueda. Celui-ci

La Bourse de Paris termine en légère hausse

La Bourse de Paris a terminé en légère hausse mardi dans une séance écourtée, les investisseurs

se montrant plus optimistes et calmes à la veille de deux jours de fermeture pour les congés de Noël.

Le CAC 40 a fini à 0,14%, à 7.282,69 points. La veille, l'indice vedette de la place parisienne avait terminé

stable (-0,03%) à 7.272,32 points. La Bourse de Paris restera close toute la journée mercredi et jeudi.

Europe et Etats-Unis terminent en hausse

Les Bourses mondiales ont évolué en hausse mardi dans une séance où les volumes de transactions sont restés faibles. Les places boursières du Vieux Continent, Paris (+0,14%) et Londres (+0,42%), ont fermé en légère hausse, clôturant une séance écourtée pour les fêtes de Noël.

La Bourse de Francfort, elle, est restée fermée. Les trois places ouvriront à nouveau vendredi. A Wall Street, le Dow Jones a gagné 0,91%, l'indice Nasdaq a pris 1,35% et l'indice élargi S&P 500 1,10%, lors d'une séance également tronquée.

Les places boursières mondiales ont repris pied après avoir été plombées par le ralentissement souhaité mercredi par la Réserve fédérale

américaine des baisses de ses taux directeurs.

L'institution monétaire table désormais sur deux baisses plutôt que quatre en 2025. Mais la publication vendredi d'un indicateur d'inflation américain très suivi par la Fed a rassuré les investisseurs, suscitant l'espoir de davantage de baisses de taux. Signe de reprise plus franche, la plupart des marchés asiatiques ont fini en nette hausse : Shanghai à +1,26%, Shenzhen +1,27% et Hong Kong +1,08%.

La Bourse de Tokyo a, elle, dénoté en finissant en légère baisse de 0,32%. Les prix du pétrole ont pris de la vitesse mardi, emportés par les nouvelles annonces de relance

économique chinoises. Pékin souhaite la mise en place d'une politique budgétaire "encore plus active" pour 2025, notamment pour soutenir une consommation toujours fragile. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a pris 1,31% à 73,58 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) a gagné 1,24% à 70,10 dollars.

Le dollar restait à peine dans le vert mardi, encore soutenu par les perspectives de moindres baisses de taux de la Réserve fédérale (Fed), en cette période d'échanges limités avant les jours fériés. Vers 19H00 GMT, le billet vert s'accordait 0,13% par rapport à la monnaie européenne, à 1,0391 dollar.

Les marchés en Asie attentistes, le yen tente de rebondir après l'inflation au Japon

Les marchés en Asie étaient sous pression vendredi, faisant preuve d'attentisme avant un indicateur-clé sur l'inflation américaine, tandis que le yen tentait de se ressaisir après un regain de l'inflation au Japon.

La monnaie japonaise est descendue à son plus bas niveau depuis cinq mois, en début d'échanges asiatiques, à 157,93 yens pour un dollar.

Elle avait lourdement trébuché la veille après la communication prudente de la Banque du Japon (BoJ), qui a maintenu son statu quo monétaire et repoussé jusqu'à nouvel ordre la poursuite de son durcissement monétaire.

La BoJ avait justifié sa décision en pointant l'acalmie sur le front de l'inflation en septembre et

octobre, ainsi que les incertitudes relatives à la future politique économique du président élu américain Donald Trump et aux résultats de négociations salariales au Japon, rappellent les analystes de MUFG Bank.

Or, la BoJ a tout juste entamé en mars la remontée de ses taux restés longtemps négatifs ou nuls --sa prudence menace donc d'entretenir l'écart avec les taux élevés aux Etats-Unis, d'autant que la banque centrale américaine (Fed) devrait prendre son temps pour assouplir sa politique.

Résultat: le différentiel favorise le dollar, plus rémunératrice, au détriment du yen, durablement sous pression.

La devise nippone a

tenté de rebondir plus tard vendredi après la publication d'une accélération plus forte qu'attendu de l'inflation au Japon en décembre, dopée par les coûts de l'énergie --et très au-delà de la cible de 2% de la BoJ.

Vers 03H45 GMT, la monnaie nippone grimpaient de 0,23% à 157,09 yens pour un dollar.

Vers 03H45 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei grappillait 0,06% à 38.838,44 points et l'indice élargi 0,08% à 2.716,13 points.

A la Bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng montait de 0,11% à 19.774,22 points vers 04H00 GMT, le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain perdait 0,56% à 68,99 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord lâchait 0,58% à 72,47 dollars.

composite de Shanghai grimpait de 0,54% et celui de Shenzhen de 1,07%.

Les cours du pétrole continuaient de reculer vendredi, toujours plombés par la position prudente affichée par la Fed, qui a contribué à apprécier le dollar: or un renchérissement de la monnaie américaine rend moins attractifs les achats de brut, libellés dans cette devise.

Les perspectives moroses sur le front de la demande, face à une offre toujours surabondante, continuaient par ailleurs de déprimer le marché. Vers 04H00 GMT, le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain perdait 0,56% à 68,99 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord lâchait 0,58% à 72,47 dollars.

ETATS-UNIS

La Fed poursuivie par les banques pour ses tests de résistance

Le secteur bancaire américain a annoncé mardi des poursuites contre la banque centrale des Etats-Unis (Fed), estimant que ses tests annuels de résistance étaient "opaques" et nuisaient en fine à la croissance économique.

"Depuis des années, nous avons évoqué nos sérieuses inquiétudes concernant le cadre des tests de résistance et le besoin de les réformer", explique le Bank Policy Institute (BPI), groupe de pression réunissant les plus grands établissements bancaires et financiers américains, dans un communiqué.

Il argue que ces tests, mis en place par la loi Dodd-Frank après la crise financière de 2008, "continuent d'entraîner des réserves de capitaux inappropriées, volatiles et excessives, ce qui réduit les capacités de prêts et la croissance économique".

Les banques affirment en effet que ces tests limitent le volume des prêts qu'elles pourraient accorder aux particuliers et aux entreprises, affectant l'emploi, les marchés de capitaux et augmentant le coût du crédit.

L'Association américaine des banques (ABA), ainsi que la Chambre américaine de commerce et plusieurs organismes de l'Etat de l'Ohio --où le recours a été déposé-- sont parties à ces poursuites.

"Il ne s'agit pas de supprimer les tests de résistance mais de s'assurer que le processus est légal et efficace pour promouvoir une économie saine et croissante", a expliqué l'Ohio Bankers League, citée dans le communiqué.

La Fed a annoncé lundi le lancement prochain d'une consultation publique pour améliorer la transparence des tests et réduire la volatilité résultant des requis en matière de capitaux.

Les plaignants ont salué cette initiative tardive - un "important premier pas", expliquant néanmoins que le délai de prescription pour un recours expirait en février 2025 et n'avaient par conséquent "pas d'autre choix que de lancer des poursuites pour préserver leurs droits".

Les banques reprochent au cadre actuel les changements "erratiques" et "sans préavis" sur le niveau de capitaux minimum exigés chaque année, déplorant l'incertitude inutile sans apporter d'avantages" qui en découle.

Ces régulations "nuisent au système bancaire sans le rendre plus sûr" et "augmentent le coût du crédit pour les clients", ont-elles affirmé.

Les tests réalisés en 2024 ont montré que les principales banques américaines pourraient résister à une éventuelle récession, mais seraient pénalisées par le recours accru des Américains aux cartes de crédit qui s'accompagne d'un taux d'impayés plus élevé.

Le dollar quasiment stable

Le dollar est resté quasiment stable mardi, encore soutenu par les perspectives de moindres baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed), en cette période d'échanges limités.

Vers 20H30 GMT, le billet vert grappillait 0,12% par rapport à la monnaie européenne, à 1,0395 dollar, et glanait 0,02% face à la devise britannique, à 1,2535 dollar. Le Dollar Index, qui compare le billet vert à un panier de six devises, progressait de 0,14%.

La semaine dernière, la banque centrale américaine, tout en réduisant ses taux d'intérêt de 0,25 point de pourcentage, a indiqué qu'elle ne projette désormais plus que deux baisses de taux l'année prochaine, contre quatre initialement envisagé. L'inflation américaine a cependant progressé moins qu'attendu en novembre, si l'on s'en tient à un récent indice PCE, jauge favorite de la Fed, ce qui laisse planer le doute sur un futur ralentissement du rythme de ses coupes. L'euro reste particulièrement sous pression face au billet vert.

APS

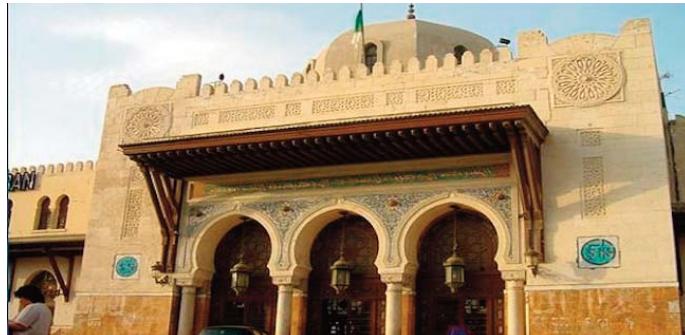
PATRIMOINE

La gare ferroviaire d'Oran inscrite sur la liste du patrimoine national (Direction)

Le patrimoine culturel immobilier de la gare ferroviaire d'Oran a été inscrit sur la liste du patrimoine national, a-t-on appris, mercredi, de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya.

L'inscription a été validée par la Commission nationale des biens culturels, lors d'une réunion organisée, mardi, par le ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre de la classification de plusieurs monuments et sites historiques à travers le pays, visant à les protéger et à les valoriser, a souligné à l'APS le responsable du patrimoine, M. Barka Djamel-Eddine.

Lors de cette réunion, l'inscription définitive de ce monument historique a été enregistrée après la levée des réserves, a ajouté M. Barka, précisant que "le patrimoine culturel immobilier de la gare ferroviaire d'Oran a été présenté à la commission, le 10 juin der-



nier au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, en présence de cadres de la direction de la Culture et des Arts d'Oran, en coordination avec la Société nationale des

transports ferroviaires d'Oran".

Il est à rappeler que la gare d'Oran, située dans le quartier de Sidi El-Bachir (ex-Plateau) au centre-ville,

a ouvert ses portes en 1913 et se distingue par un style architectural inspiré de l'école néo-mauresque, selon des données historiques fournies par la même direction.

ORAN

Le programme d'élargissement et de diversification des activités des micro-entreprises thème d'une journée d'information

Le programme d'élargissement et de diversification des activités des micro-entreprises, financé par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a constitué le thème d'une journée d'information, organisée mercredi à Oran. Houari Mahla, directeur de l'antenne d'Oran de l'ANADE, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation visant à informer les artisans et les opérateurs des différents secteurs, qui ne bénéficient pas encore des dispositifs de soutien de l'Etat, aux avantages offerts par cette agence et les modalités de bénéfice du soutien et du financement de cet organisme, ainsi que les avantages fiscaux et douaniers qui y sont associés.

Mouad Abed, président du bureau de la wilaya d'Oran de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA), a déclaré que "la

majorité des membres de l'Union ont exprimé leur volonté de bénéficier de ce programme, en particulier ceux activant dans des secteurs tels que les jardins d'enfants, les laboratoires d'analyses, les services de santé, la couture, la production de lait et les auto-écoles".

Sami Zaoui, directeur d'un bureau d'études spécialisé dans les études de marché, a souligné lors de cette rencontre organisée par le bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en coordination avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), que ce nouveau programme, ouvert aux détenteurs de registres de commerce vise à permettre à ces opérateurs économiques de bénéficier de financements et d'exonérations fiscales pour développer leurs projets

dans divers domaines. De son côté, Mohamed El-Hadj, patron d'une micro-entreprise spécialisée dans la commercialisation de produits pharmaceutiques, a insisté sur l'importance de ce nouveau programme "pour développer son activité économique, d'élargir sa flotte de véhicules et d'aménager ses locaux afin de pouvoir distribuer ses produits pharmaceutiques dans des zones plus éloignées et dans de meilleures conditions".

Abondant dans le même sens, un autre opérateur, activant dans le secteur agricole, a mis en avant les avantages du programme d'élargissement et de diversification des activités des micro-entreprises, expliqués lors de cette rencontre par les responsables de l'ANADE, concernant les incitations fiscales offertes et l'élargissement de la tranche d'âge des bénéficiaires, désormais fixée entre 20 et 58 ans.

AÉROPORT INTERNATIONAL HOUARI BOUMEDIENE

Exercice de simulation d'un incident de sécurité

Un exercice de simulation: "Alerte générale d'urgence à l'aéroport d'Alger" a été exécuté mardi au niveau de l'aéroport international d'Alger "Houari Boumediene", dans le but de tester la capacité de réponse rapide face aux interventions illicites menaçant la sécurité et la sûreté de l'aviation civile.

Cet exercice de simulation a été mené par le Groupeement des opérations spéciales de la police (GOSP) en coordination avec les différents partenaires actifs à l'aéroport.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en la matière, pour la réalisation d'exercices de sécurité périodiques au niveau des aé-



ports, cet exercice consiste en un "scénario de simulation de détournement d'avion avec prise d'otages par un groupe criminel composé de quatre personnes armées, outre une menace au niveau de la salle d'embarquement.

Avant le début de l'exercice de simulation, le Com-

missaire de police Mounir Bourabia, commissaire de sécurité de l'aéroport international d'Alger "Houari Boumediene", a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé que l'Algérie avait créé depuis 1995 un dispositif de commandement au niveau de l'aéroport, à savoir le

commissariat de l'aéroport, afin d'assurer une sécurité continue dans ce périmètre.

Il a également affirmé que cet exercice s'inscrivait dans le cadre des recommandations issues de la Convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale et de ses amendements, un exercice qui intervient aussi dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité du système de sécurité au niveau de l'aéroport avec les partenaires sécuritaires.

Après la diffusion d'un rapport sur l'élite de la police algérienne (GOSP), le commandant de cette dernière, a présenté un exposé théorique exhaustif sur les étapes et les phases d'exécution de cet exercice de simulation.

HOTELLERIE

Près de 100 participants au Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie et la restauration

Près de 100 exposants issus de différents pays participeront à la 17e édition du Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités (Horeca Algérie), qui se tiendra au Palais des expositions (Alger), du 6 au 9 janvier prochain, ont annoncé lundi les organisateurs de cette manifestation. Lors d'une conférence de presse, tenue en présence du président de la Fédération algérienne de l'hôtellerie et du tourisme, Abdelouahab Boulefkhad, et du responsable des relations publiques à l'Association de Protection du consommateur, El Hadj Bekkouche, la directrice du salon, Feriel Bachir a indiqué que "le Salon Horeca Algérie est l'événement de référence pour les professionnels des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, regroupant près de 100 exposants issus de 15 pays".

Cet événement, précise-t-elle, "constituera une opportunité pour les entreprises algériennes ambitieuses de renforcer leur position sur le marché national, et permettra de valoriser le rôle de plusieurs entreprises, y compris les start-up, qui ont contribué au développement de la production locale". Et d'affirmer que le salon verra la participation d'acteurs des secteurs liés aux équipements professionnels de cuisine, à la décoration, au design d'intérieur et au bien-être, aux produits alimentaires et autres, ajoutant que l'événement offrira "une plateforme de rencontres pour les professionnels" ainsi qu'une scène pour les concours culinaires.

De son côté, M. Boulefkhad a indiqué que cette manifestation sera l'occasion de découvrir les innovations dans le domaine des services hôteliers et de restauration, ainsi qu'un espace important pour conclure des accords et des partenariats.

Pour sa part, le responsable des relations publiques de l'Association de protection du consommateur, El Hadj Bekkouche a salué la stratégie de l'Etat algérien visant à encourager les projets touristiques pour relancer le secteur du tourisme, y compris les services de restauration et d'hébergement, soulignant que ce salon constituera une occasion pour découvrir les dernières innovations en la matière.

CONSTANTINE

Lancement de la rénovation d'immeubles des cités Bosquet et El-Mansourah

Une opération de rénovation d'immeubles de la cité Bosquet et El-Mansourah, dans la ville de Constantine vient d'être lancée par la direction locale du logement (DL), a-t-on appris mardi des services de la wilaya. L'opération financée à hauteur de 37 millions de dinars porte sur le ravalement des façades des immeubles cibles, la réparation de l'étanchéité et la réhabilitation des réseaux d'assainissement défectueux, a indiqué la même source qui a mis l'accent sur l'importance de ces travaux dans l'amélioration du cadre de vie des habitants. Les travaux de rénovation concerneront une vingtaine d'immeubles, a précisé la même source, affirmant qu'un plan d'action a été arrêté de concert avec les habitants concernés pour permettre une meilleure conduite des travaux. Pour rappel, la direction locale du logement avait lancé auparavant la mise à niveau d'une centaine d'immeubles situés à travers plusieurs quartiers de la ville de Constantine, à l'instar de Boussouf, Djebel Ouahch, Ziadia, Boudjedana et Zouaghi Slimane.

Le choix des immeubles concernés par ces travaux a été établi sur la base de rapports techniques sur l'état de ces édifices n'ayant pas bénéficié de travaux d'entretien depuis des décennies, a-t-on indiqué.

RUSSIE**1 mort et 9 blessés dans l'incendie d'un centre commercial**

Une personne a trouvé la mort et neuf autres ont été blessées dans un incendie qui s'est déclaré mercredi dans un centre commercial de Vladikavkaz, la capitale de la République russe d'Ossétie du Nord-Alanie, ont rapporté des médias locaux.

L'incendie, qui s'est propagé sur une surface de 800 mètres carrés dans le centre commercial Alania Mall, a été provoqué par une explosion de gaz domestique, a indiqué l'agence de presse TASS, citant les services d'urgence locaux.

Les autorités ont déclaré qu'il n'y avait pas de visiteurs dans le centre commercial au moment de l'explosion, mais certains employés et passants ont été blessés dans l'incident.

**CYCLONE À MAYOTTE****Le bilan s'alourdit à 39 morts et plus de 4.000 blessés**

Le bilan humain du cyclone Chido, qui dévasté l'archipel français de Mayotte - dans l'océan Indien - le 14 décembre, s'élève désormais à 39 morts, selon un nouveau décompte publié mardi par le préfet dans un communiqué.

Le nombre de blessés recensés après le passage du cyclone s'établit par ailleurs à 4.136 blessés légers et 124 blessés graves, selon le ministère de l'Intérieur.

"La mission d'identification des victimes du cyclone poursuit son travail, en lien avec les maires et les associations de Mayotte", a précisé le préfet.

Au total, 34 opérations ont été

menées ces derniers jours pour rechercher les personnes disparues dans une quinzaine de secteurs identifiés, selon le ministère, qui précise que "des drones sont également engagés sur ces opérations".

Installé dans un stade de la préfecture Mamoudzou, un hôpital de campagne équipé d'une maternité et de deux blocs opératoires a ouvert ses portes tôt mardi matin, conçu pour pouvoir recevoir 100 personnes par jour en consultation et assurer 30 hospitalisations.

Le cyclone le plus dévastateur qu'a connu Mayotte depuis 90 ans a causé le 14 décembre des dommages colossaux dans le dépar-

tement le plus pauvre de France, où les secours sont depuis à pied d'œuvre pour rétablir les services essentiels comme l'eau, l'électricité et les réseaux de communications.

Concernant l'eau, "ce sont désormais 100.000 litres (...) qui sont distribués par jour", a précisé le préfet dans son communiqué.

La collecte des déchets ménagers, une question devenue centrale sur l'archipel ravagé, "reprend" selon le ministère. Toujours selon le ministère, 63% de la population était couverte par le réseau mobile mardi et 37% ont accès à l'électricité, soit environ 20.000 foyers. Quant aux carburants, dont les quantités étaient jusque-là limitées à 30 litres par voiture en station-service, les restrictions ont été levées.

Le pont aérien mis en place entre Mayotte, La Réunion et l'Hexagone permet la livraison par ailleurs de plus de 100 tonnes de matériel par jour dans l'archipel de l'océan Indien.

Du 15 au 24 décembre, 72 vols ont été effectués afin de transporter les renforts, du matériel, de la nourriture et de l'eau.

EFFONDREMENT D'UN PONT AU BRÉSIL
Menace de pollution à l'acide sulfurique

L'effondrement d'un pont dans le nord du Brésil a fait quatre morts et 13 personnes demeurent portées disparues mardi, selon un nouveau bilan des autorités, qui redoutent également de sérieux dommages environnementaux face au risque de pollution à l'acide sulfurique du fleuve attenant.

Au moment de la catastrophe, dimanche, huit véhicules étaient en train de traverser le pont Juscelino Kubitschek de Oliveira, principale voie de connexion entre les Etats du Maranhao (nord-est) et de Tocantins (nord).

Parmi ces véhicules, trois poids lourds "transportaient 22.000 litres de pesticides et 76 tonnes d'acide sulfurique, un produit chimique corrosif", selon l'Agence nationale des eaux (ANA). Des analyses de l'eau sont en cours

pour évaluer le niveau de pollution du fleuve Tocantins.

Les autorités n'ont toujours pas établi si l'acide s'était répandu en dehors des camions.

Cette éventualité rend les recherches des disparus plus compliquées. Elles se poursuivent à bord d'embarcations depuis la surface, le recours à des plongeurs étant proscrit tant que le risque lié à l'acide n'est pas écarté.

"Quatre corps ont été récupérés", ont indiqué mardi à la mi-journée les pompiers de Tocantins.

Les autorités ont identifié parmi les victimes la conductrice du camion qui transportait de l'acide et une petite fille de onze ans.

Un homme de 36 ans a été secouru en vie dimanche.

Les causes de l'effondrement sont encore incon-



nues, bien que les premiers éléments dont dispose le Département national des infrastructures de transport montrent que la poutre centrale du pont s'est effondrée.

Le président Luiz Inacio Lula da Silva a promis lundi "toute l'aide du gouvernement fédéral" pour "les secours aux victimes et l'enquête" sur le déroulement de l'accident.

Samedi matin, 41 per-

sonnes sont mortes dans un accident d'autobus dans l'Etat de Minas Gerais (sud-est), après que la cargaison d'un camion s'est détachée et a percuté un autobus.

Puis dimanche, dix membres d'une même famille ont péri dans le crash de leur petit avion sur une zone commerciale de la ville touristique de Gramado, dans l'Etat du Rio Grande do Sul, dans le sud du pays.

MOZAMBIQUE
L'ONU lance un appel pour le pays frappé par un cyclone

Les Nations unies et leurs partenaires ont lancé mardi leur plan de réponse aux besoins humanitaires 2025 ainsi qu'un appel spécial pour le Mozambique, afin d'aider les populations impactées par le cyclone dévastateur Chido dans ce pays.

Cet appel éclair humanitaire cherche à réunir 88 millions de dollars pour intensifier les opérations humanitaires afin de répondre aux besoins les plus immédiats et pressants de 320.000 personnes directement impactées par Chido.

Le bilan du cyclone au Mozambique s'élève à 120 morts et près de 900 blessés, selon l'Institut national pour la gestion des catastrophes, agence du pays en charge de la gestion des situations de crise.

Ce cyclone a causé des destructions d'infrastructures massives, détruisant plus de 70.000 foyers et en endommageant plus de 32.000.

Plus de 50 dispensaires ont également été endommagés.

Le plan de réponse envisage de réunir 352 millions de dollars pour répondre à l'impact du conflit en cours, ainsi qu'à l'impact attendu des changements climatiques dans ce pays au cours de la saison des pluies 2024-2025.

Jusqu'à présent, l'ONU et ses partenaires, travaillant en collaboration étroite avec le gouvernement mozambicain, ont apporté une aide à plus de 63.000 personnes sous la forme de denrées humanitaires, comprenant de la nourriture, des abris et des produits médicaux, a indiqué le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Toutefois, l'ampleur et la gravité des dévastations laissées par Chido ont submergé les capacités existantes des agences humanitaires, déjà aux prises avec des ressources à leurs limites.

Ces opérations ont un besoin urgent de financements supplémentaires.

KAZAKHSTAN
Le crash d'un avion au fait 38 morts

Le crash d'un avion de ligne d'Azerbaijan Airlines au Kazakhstan mercredi a fait 38 morts, a déclaré un vice-Premier ministre kazakh, cité par des médias.

"La situation n'est pas très bonne, 38 morts", a déclaré lors d'une réunion le vice-Premier ministre Kanat Bozumbaïev, cité par l'agence russe Interfax. Un avion de ligne d'Azerbaijan Airlines, qui assurait un vol entre Bakou, la capitale azerbaïdjanaise, et Grozny, capitale de la république caucasienne russe de Tchétchénie, avec 67 personnes à son bord, s'est écrasé mercredi au Kazakhstan. L'appareil est tombé près de la ville d'Aksou, dans l'ouest du Kazakhstan.

APS

APN

Installation de la commission chargée de préparer une journée d'étude sur le cancer

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présidé, dimanche, une réunion consacrée à l'installation de la commission chargée de préparer et d'organiser la journée d'étude sur le cancer, qui coïncide avec le 65e anniversaire des essais nucléaires menés par la France coloniale dans le désert algérien, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

M. Boughali a affirmé lors de cette réunion que cette journée constitue "une occasion importante pour tous les acteurs du domaine de la lutte contre le cancer, tant au niveau national qu'international", précisant que l'objectif de cet événement est "d'approfondir la recherche sur les facteurs liés au cancer et ses impacts sanitaires, psychologiques, socioéconomiques et environnementaux", a précisé la même source.

"La possibilité d'élargir le champ de cette journée d'étude pour inclure la région de Reggane, afin de se pencher de près sur les effets des essais nucléaires menés dans la région de Hamoudia à Reggane, surtout que les souffrances des populations des régions ayant été le théâtre de ces explosions en subissent encore les effets jusqu'à ce jour", selon la même source.

Etaient présents à la réunion les vice-présidents de l'APN, Zouhir Nasri, Ahmed Hani et Ayoub Hammad, ainsi que le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), M. Mohamed Touil, le président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, M. Said Hamici, et nombre de députés médecins au sein de l'APN.

OUM EL BOUAGHI 280 millions DA pour l'acquisition d'équipements médicaux au profit des établissements de santé

Une enveloppe financière de 280 millions DA a été mobilisée pour l'acquisition d'équipements médicaux au profit des établissements sanitaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué dimanche le directeur de l'Administration locale (DAL), Tahar Merika.

Ces équipements médicaux sont destinés aux établissements publics hospitaliers des communes d'Ain Beida, d'Ain M'lila, d'Ain Fakroun, de Meskiana et d'Oum El Bouaghi, ainsi qu'à 9 établissements publics de santé de proximité, a précisé, à l'APS, le responsable.

Les cahiers de charges des équipements médicaux ont été établis, et leur acquisition débutera "avant la fin du premier trimestre 2025", a-t-il relevé, ajoutant que les lots sont constitués "d'appareils de radiologie, d'aspiration et de divers matériels pour les services de dialyse et de chirurgie, notamment".

L'acquisition de ces équipements a été décidée suite aux demandes formulées par les directeurs des établissements sanitaires concernés, a souligné M. Merika, révélant qu'il sera procédé au cours du premier trimestre 2025 à l'achat de cinq ambulances pour les hôpitaux de la wilaya. "Un montant de 75 millions DA a été puisé du budget de la wilaya pour cette opération", a-t-il poursuivi.

APS

SYNDICATS

Le ministre de la Santé rencontre les membres du SNPSSP

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est réuni avec les membres du syndicat national des praticiens spécialistes de Santé publique (SNPSSP) et ce, dans le cadre des rencontres avec les partenaires sociaux, indique, mercredi, un communiqué du ministère.



Tenue mardi, cette rencontre a constitué "une opportunité pour les représentants des médecins spécialistes conduits par Dr Mohamed Idris pour transmettre certaines préoccupations importantes liées à ce corps", précise la même source.

Le ministre a saisi cette occasion pour mettre en avant l'importance du

dialogue, de l'échange de vues et de la consécration des rencontres périodiques au niveau de l'ensemble des établissements publics et des Directions de Santé de wilaya à l'encouragement de toute activité susceptible de servir les professionnels du secteur et le développement du système sanitaire". Evoquant le statut particulier

des corps médical et paramédical approuvé récemment par le Conseil des ministres, les membres du SNPSSP se sont dit "satisfait des efforts consentis pour la promotion du Service public de Santé et de l'impact positif que les spécialistes de Santé publique ressentiront une fois la loi entre en vigueur", conclut le communiqué.

PROTECTION CIVILE

Caravanes médicales itinérantes à travers 17 wilayas du Sud et des Hauts Plateaux



La direction générale de la Protection civile a lancé, dimanche, des caravanes médicales itinérantes qui vont silloner, jusqu'au 28 décembre en cours, 17 wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, afin de fournir des services médicaux aux habitants de ces régions. Le but recherché est de fournir des services en matière de prise en charge sanitaire en faveur des habitants de ces zones, notamment celles ne disposant pas de centres de santé de proximité, et qui rencontrent des difficultés en termes de

moyens de transport pour rejoindre des centres urbains disposant de médecins, indique un communiqué de la Protection civile, soulignant que ces caravanes concerneront les wilayas d'Adrar, Biskra, Ouled Djellal, Bechar, Djelfa, Ouargla, Illizi, Naâma, Timimoun, El Meghaier, El Oued, Ghardaïa, In Salah, Beni Abbès, Touggourt, M'sila et El Menâa.

Afin d'assurer l'efficience et la réussite de cette opération, la Protection civile a mobilisé, en collabora-

tion avec les autorités locales des wilayas, notamment les directions de la Santé des wilayas, "des moyens humains et matériels, à savoir des équipes médicales composées notamment de médecins-officiers spécialisés en médecine d'urgence et des secouristes, des associations locales investies de missions de solidarité avec les citoyens et des ambulances médicalisées tout-terrains". La Protection civile précise que ces actions s'inscrivent dans le prolongement de l'action

"un secouriste par famille" qu'elle a initiée en 2010 au profit du grand public comme les formations aux gestes de secours, relevant que "186 600 secouristes volontaires ont été formés à ce jour". La même source rappelle que "chaque année, et selon un calendrier précis, des caravanes constituées de médecins officiers de la Protection civile, accompagnés d'aides-soignants et de secouristes, sillonnent plusieurs wilayas du pays pour prodiguer des soins aux populations".

PALESTINE

Deux coalitions internationales de professionnels de la santé lancent un appel à "protéger le système de santé de Ghaza"

Deux coalitions internationales de professionnels de la santé, "Les réseaux de santé mentale de Palestine" et "Médecins contre le génocide", ont lancé mardi un appel à "protéger le système de santé de Ghaza", affirmant que "l'humanité ne doit pas détourner le regard".



"Les réseaux de santé mentale de Palestine et Médecins contre le génocide se joignent au Dr Hussam Abu Safiya, directrice de l'hôpital Kamal Adwan, pour demander à la communauté internationale : Ne restez pas silencieux face à la destruction systématique du système de santé de Ghaza", ont-elles écrit dans leur appel. Se faisant l'écho de l'appel urgent et désespéré de l'hôpital Kamal Adwan, cible d'attaques incessantes de l'armée sioniste, les deux organisations appellent à l'ouverture, immédiatement, d'un couloir humanitaire et à laisser les médicaments, le matériel

chirurgical et les ambulances atteindre ceux qui meurent faute de recevoir les soins les plus élémentaires. Ces ONG exigent de la communauté internationale de "protéger sans délai les établissements et le personnel de santé" et qu'elle "applique les lois destinées à protéger les structures et les personnes médicaux de tous dangers". Elles réclament également la "fin du blocus sur Ghaza", un siège qui dure depuis des décennies et qui a transformé Ghaza en "une prison à ciel ouvert où même la survie est considérée comme un privilège et non comme un droit". "L'humanité ne peut pas

faire semblant de ne pas voir. La neutralité face à un génocide est une complicité. Chaque bombe qui frappe l'hôpital Kamal Adwan, chaque soignant contraint de voir un enfant partir, chaque vie perdue à cause d'un refus de traitement nous met tous en accusation", ont-elles estimé. Ces coalitions internationales s'interrogent, à ce titre, si le monde va, "une fois de plus assister sans réagir à l'effondrement d'un autre hôpital, au silence du souffle d'un autre enfant, à un autre fragile espoir qui s'éteint ? Ou se lèvera-t-il enfin pour rétablir le caractère sacré de la vie et le droit universel à la

santé ?". Selon ces organisations, les attaques contre l'hôpital Kamal Adwan "font partie d'une campagne génocidaire délibérée".

"Ces attaques contre des hôpitaux et des cliniques, des lieux destinés à soigner et à abriter, ne sont pas des accidents de guerre. Ce sont les calculs froids de ceux qui voudraient voir un peuple entier disparaître", ont-elles soutenu. Il ne s'agit pas, non plus, de "conséquences traditionnelles", mais de "crimes intentionnels contre l'humanité", et d'une "stratégie brutale d'attrition, qui prive un peuple de sa capacité à vivre, à guérir et à résister", ont-elles ajouté.

Ghaza : les autorités palestiniennes appellent la communauté internationale à protéger les hôpitaux

Le ministère de la Santé palestinien a déclaré que l'armée d'occupation sioniste avait intensifié ses attaques contre les hôpitaux du nord de Ghaza, appelant la communauté internationale à protéger le personnel de la santé et les installations médicales. Dans un communiqué publié mardi, le ministère de la Santé a indiqué que l'entité sioniste "avait assiégié et ciblé directement trois grands hôpitaux de la région, à savoir l'hôpital indonésien, l'hôpital Kamal Adwan et l'hôpital al-Awda au cours des dernières heures". L'armée sioniste "force les blessés et les patients à éva-

cuer l'hôpital indonésien", a ajouté le ministère, appelant "toutes les institutions internationales et onusiennes ainsi que les parties concernées à intervenir d'urgence pour protéger le système de santé dans la bande de Ghaza". Selon la source, les "bombardements (sionistes) ciblent tous les services de l'hôpital Kamal Adwan et ses environs 24 heures sur 24 sans interruption".

"Des éclats d'obus sont dispersés dans la cour de l'hôpital, provoquant des bruits terrifiants et de graves dégâts", ajoute le communiqué. Peu auparavant, deux coalitions internationales

de professionnels de la santé, "Les réseaux de santé mentale de Palestine" et "Médecins contre le génocide", ont lancé un appel à "protéger le système de santé de Ghaza", affirmant que "l'humanité ne doit pas détourner le regard". "Les réseaux de santé mentale de Palestine et Médecins contre le génocide se joignent au Dr Hussam Abu Safiya, directrice de l'hôpital Kamal Adwan, pour demander à la communauté internationale : Ne restez pas silencieux face à la destruction systématique du système de santé de Ghaza", ont-elles écrit dans leur appel.

GÉNOCIDE SIONISTE À GHAZA La Protection civile perd 96 de ses membres depuis le 7 octobre 2023

La Protection civile a annoncé que l'un de ses membres a succombé à ses blessures mardi soir à la suite d'un raid sioniste sur la ville de Ghaza, portant à 96 le nombre de martyrs au sein du service depuis le début de l'agression sioniste dans l'enclave palestinienne.

La Protection civile a précisé que "le conducteur pompier Nabil Abderraouf Bahoul a succombé à ses blessures après un raid qui a ciblé mardi matin le quartier d'al-Dorj dans le centre de la ville de Ghaza". Un autre agent de la Protection civile, le sapeur-pompier Nejib

Neji Soker, a rendu lui aussi l'âme plus tôt suite au même raid.

Ces nouvelles victimes porte à 96 le nombre d'agents tués alors qu'ils exerçaient leur travail, selon la source. La Protection civile assure que "l'armée d'occupation (sioniste) cible

d'une manière délibérée ses agents et tout son système afin d'entraver les opérations de sauvetage et de faire le plus grand nombre de victimes parmi les civils palestiniens, jouissant d'une impunité internationale et d'une couverture politique assurée par l'Occident".

ETHIOPIE

L'OMS met en garde contre la recrudescence alarmante du paludisme

L'Ethiopie a recensé 8,4 millions de cas de paludisme depuis le début de l'année, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). "Le paludisme reste un risque pour la santé publique en Ethiopie, (atteignant) des proportions épidémiques avec une moyenne de plus de 300.000 cas de paludisme signalés chaque semaine dans l'ensemble du pays", a rapporté l'OMS dans un bulletin d'information de cluster sanitaire en Ethiopie.

Depuis le début de l'année 2024, plus de 8,4 millions de cas de paludisme ont été signalés dans l'ensemble du pays, ce qui représente le nombre de cas en un an le plus élevé à ce jour. Observant que "presque chaque district" de ce pays d'Afrique de l'Est a enregistré au moins un cas, l'OMS observe que de nombreux districts ont dépassé le seuil marquant une situation épidémique.

Le paludisme est endémique en Ethiopie avec une prévalence particulièrement élevée dans les régions situées à moins de 2.000 mètres d'altitude, ce qui couvre les trois quarts des terres émergées du pays, et 69% de la population nationale réside dans ces zones exposées à un risque d'infection. Les pics de paludisme surviennent généralement entre septembre et décembre, après la saison des pluies principale du pays, et entre avril et mai après la saison des pluies secondaire.

L'organisation médicale caritative internationale Médecins sans frontières (MSF) a récemment mis en garde qu'une réponse "urgente et ciblée" était nécessaire pour contrôler l'épidémie de paludisme actuelle en Ethiopie. Compte tenu des changements des cycles saisonniers et des déplacements de population, il est essentiel de donner la priorité à la préparation dans les zones à haut risque et dans les communautés vulnérables pour donner un maximum d'impact à son action, a indiqué MSF.

SOUDAN DU SUD

Plus de 70 personnes mortes du choléra en une semaine

Au moins 73 personnes sont mortes du choléra la semaine dernière dans l'Etat d'Unité dans le nord du Soudan du Sud, a rapporté la radio Tamazuj, se référant au gouvernement local. Selon ces informations, 3.700 habitants ont été infectés.

Le nombre réel des morts dans l'Etat pourrait s'avérer plus important, car 73 décès ont été enregistrés dans des hôpitaux. Des habitants affirment que certains meurent de choléra chez eux et ne sont donc pas inscrits dans les rapports médicaux. Les autorités prennent des mesures d'urgence pour empêcher la dissémination de la maladie.

Les épizooties de l'épidémie se trouvent dans les camps de réfugiés du Soudan voisin. Selon l'ONU, 10.000 personnes traversent chaque jour la frontière du Soudan du Sud fuyant le conflit armé qui sévit au Soudan depuis plus d'un an. Une partie considérable des réfugiés se trouve actuellement dans les camps déployés sur le territoire de l'Etat d'Unité.

APS

Jeudi 26 décembre 2024

Les médicaments génériques, qu'est-ce que c'est ?

Même principe actif, même dosage, même mode d'administration : un médicament générique est un produit identique au médicament d'origine qui lui sert de modèle. Ou plutôt presque identique. Car certains composants dépourvus d'activité thérapeutique, appelés « excipients » et utilisés notamment pour donner sa forme ou son goût au médicament, peuvent varier entre le médicament d'origine et son générique.

De façon générale, l'un ou l'autre peut être utilisé indifféremment, avec une efficacité équivalente. C'est pourquoi la loi autorise les pharmaciens à remplacer les médicaments prescrits par leurs équivalents génériques : c'est ce qu'on appelle le droit de substitution.

Le principal avantage des génériques est économique : en règle générale, ils sont moins chers que les médicaments de marque et sont donc susceptibles de faire réaliser de substantielles économies à l'Assurance maladie. Il faut noter que les médicaments génériques sont remboursés au même taux que le médicament original.

Quelques définitions

Principes ou spécialité de référence On appelle principes « ou spécialité de référence » le médicament d'origine qui sert de modèle aux médicaments génériques. Principe actif Composant d'un médicament qui est à l'origine de ses propriétés thérapeutiques. Un médicament est habituellement constitué d'un ou plusieurs principes actifs, et d'excipients qui les accompagnent. Excentip Elément sans activité thérapeutique qui entre dans la composition d'un médicament ou qui est utilisé pour sa fabrication. Certains doivent être pris en compte dans la prescription ou la livraison car ils peuvent entraîner des réactions allergiques ou des intolérances individuelles ; il s'agit des excipients à effet notable. Dénomination commune (DC) Nom scientifique du principe actif contenu dans un médicament. La dénomination commune internationale (DCI) est utilisée dans tous les pays.

Depuis quand les génériques existent-ils ?

Les médicaments génériques existent dans la quasi-totalité des pays industrialisés comme ceux en voie de développement. Leur apparition est liée à l'expiration des brevets des principes actifs communément prescrits à la fin des années 1980. En France, les pouvoirs publics ont promu activement leur développement depuis la fin des années 1990. Depuis, les génériques ont connu une progression significative. En 2007, ils représentaient 20 % du nombre de boîtes de médicaments remboursables vendues en France (soit 9,6 % du coût total des médicaments remboursables).



Comment reconnaît-on un médicament générique ?

Lorsqu'on sort d'une pharmacie avec sa prescription, comment reconnaître les médicaments génériques des médicaments d'origine ? Les génériques sont, pour la grande majorité d'entre eux, identifiés par le nom scientifique du ou des principes actifs qui entrent dans leur composition, suivi du nom du laboratoire producteur.

Certains médicaments génériques sont toutefois commercialisés sous un nom de marque. Celui-ci est alors suivi du symbole « Gé ». La dénomination commune figure alors sous le nom de marque.

Tous les médicaments peuvent-ils donner naissance à des génériques ?

Les médicaments génériques peuvent être commercialisés à partir du moment où le médicament d'origine n'est plus protégé par des brevets ni par un autre titre de propriété intellectuelle. Le médicament d'origine doit également avoir été commercialisé au moins dix ans en France.

Il arrive parfois que le médicament original dont sont issus les génériques ne soit plus commercialisé par son fabricant. Cette situation n'empêche pas la commercialisation

de ces génériques qui constituent alors les seules formes disponibles en pharmacie.

Des génériques... qui n'en sont pas !

Certains principes actifs très courants, comme l'aspirine, le paracétamol ou l'acetylcystéine, sont des substances anciennes qui ne sont plus protégées par des brevets depuis longtemps. Pourtant elles ne font pas partie des médicaments génériques tels que définis par les textes réglementaires car elles n'ont pas de médicaments principes.

L'avenir des génériques

De nombreuses molécules innovantes et très largement prescrites ayant été développées dans les années 1980, le nombre des génériques disponibles sur le marché devrait connaître une spectaculaire progression dans les dix ans à venir. L'Assurance maladie compte sur ce développement pour réaliser des économies sur les remboursements des médicaments les plus anciens.

Mais d'aucuns s'interrogent, et pas uniquement au sein de l'industrie pharmaceutique, sur les conséquences de cette progression attendue des génériques sur la recherche et le développement de nouvelles spécialités. En effet, la perte de revenus provoquée par la concurrence des médicaments génériques pourrait réduire les capacités de recherche des laboratoires pharmaceutiques.

Les médicaments génériques sont-ils vraiment moins chers ?

En moyenne, le prix de vente d'un générique est de 30 % inférieur à celui de l'original. Cette différence de prix peut aller jusqu'à 40 à 50 % pour les médicaments génériques les plus récents. Elle s'explique par les coûts, très élevés, de la recherche et du développement qui précèdent la commercialisation d'un nouveau médicament, et que les laboratoires

répercument sur les prix de vente des médicaments originaux. Ces coûts n'existent pas pour les fabricants de génériques, ce qui leur permet de produire les mêmes principes à un prix réduit. Cette différence de prix n'est toutefois pas systématique, car certains médicaments d'origine ont baissé leur prix pour faire face à la concurrence des médicaments génériques.



Les médicaments génériques sont-ils efficaces que les médicaments de marque ?

Un générique comporte les mêmes principes actifs, en quantité équivalente, que le médicament de marque auquel il correspond. Son absorption, sa diffusion dans l'organisme et son efficacité doivent être similaires à celles de son modèle. Mais cette approche strictement rationnelle est parfois remise en cause.

Il arrive qu'un patient juge l'action d'un générique moins efficace que celle du médicament de marque auquel il était habitué. N'est-ce qu'un préjugé, une perception déformée de la réalité ? Même si elles sont par définition impossibles à vérifier, de telles affirmations méritent en tout cas d'être entendues et respectées par les médecins et les pharmaciens.

Pour être efficaces, les médicaments génériques doivent être utilisés selon les mêmes règles de bon usage que les autres médicaments : respect des dosages et des horaires de prise, respect des modes d'administration (à jeun, avec un repas, etc.) et respect de la durée du traitement. Ce n'est pas parce que les génériques sont moins chers qu'ils autorisent le gaspillage.

Les génériques font-ils l'objet d'études cliniques ?

L'autorisation de mise sur le marché qui permet la commercialisation d'un médicament générique repose sur les données de sécurité et d'efficacité obtenues avec le médicament original. Des études cliniques visant à confirmer cette efficacité ne sont donc pas nécessaires. Néanmoins,

comme la forme et les excipients contenus dans les médicaments génériques ne sont pas toujours identiques à ceux du médicament original, des études sont faites pour s'assurer que le médicament générique est bien absorbé, puis éliminé, dans des conditions identiques ou très proches de celles du médicament original.

Quand un pharmacien peut-il délivrer un médicament générique ?

Un médicament générique peut vous être délivré dans plusieurs circonstances : le médecin a prescrit directement un générique ; le médecin a rédigé son ordonnance en dénomination commune (nom de substance), laissant au pharmacien le choix du médicament qu'il délivrera au sein de cette dénomination commune ; le médecin a prescrit un médicament de référence (principe) et le pharmacien lui substitue un médicament générique.

Il convient de rappeler que le principe proposé vous convient : taille des comprimés ou des gélules, nombre d'unités par boîte, type d'emballage, etc.

S'il s'agit d'un médicament que vous prenez

pour la première fois, assurez-vous que le générique proposé ne contient pas un excipient qui ne vous convient pas (par exemple, du sucre si vous êtes diabétique, du lactose si vous ne tolérez pas la lait, etc.). Si le médicament figurant sur l'ordonnance est une spécialité de marque, assurez-vous que le pharmacien a bien inscrit distinctement son nom sur l'emballage du générique, afin que vous puissiez bien respecter la pres-

Bien utiliser les médicaments

Lorsque l'on prend un traitement médicamenteux, il est important de respecter les consignes du médecin et d'éviter les erreurs qui pourraient provoquer des effets indésirables ou atténuer les effets du traitement.



Laisser traîner ses médicaments

De nombreux médicaments, et en particulier ceux utilisés dans le traitement des troubles psychiques, peuvent être dangereux pour les enfants. Ils doivent être rangés dans une armoire fermée à clé, si possible en hauteur. En aucun cas ils ne doivent traîner sur une table de nuit, une étagère ou dans des fripons non verrouillés.

Absorber un médicament périmé

La date limite d'utilisation (date d'expiration) des médicaments est indiquée sur l'emballage.

Il faut éviter de consumer des médicaments périmés, leur efficacité pouvant être réduite ou leur toxicité accrue. Lorsqu'un médicament est périmé, mieux vaut l'apporter à son pharmacien

pour qu'il soit détruit sans nuire à l'environnement.

Partager son traitement

Un traitement est prescrit à un patient précis à un moment donné de son suivi médical. Les médicaments, quels qu'ils soient, ne doivent pas être partagés avec une autre personne, même si elles semblent anodines ou que les symptômes observés se ressemblent.

Un médicament bien toléré par un patient peut se révéler toxique pour une autre personne.

Acheter des médicaments sur internet

Aujourd'hui, de nombreuses personnes recherchent sur internet les produits voulus (y compris les compléments alimentaires ou les produits dits naturels) sans en parler auparavant à votre médecin traitant.

Quatre conseils pour bien acheter un générique

Vérifiez que la présentation du générique proposé vous convient : taille des comprimés ou des gélules, nombre d'unités par boîte, type d'emballage, etc.

S'il s'agit d'un médicament que vous prenez pour la première fois, assurez-vous que le générique proposé ne contient pas un excipient qui ne vous convient pas (par exemple, du sucre si vous êtes diabétique, du lactose si vous ne tolérez pas la lait, etc.).

Si le médicament figurant sur l'ordonnance

est une spécialité de marque, assurez-vous que le pharmacien a bien inscrit distinctement son nom sur l'emballage du générique, afin que vous puissiez bien respecter la pres-

cription portée sur l'ordonnance. S'il s'agit d'un médicament que vous prenez régulièrement sous forme générique, vous pouvez demander à votre pharmacien de vous donner le même générique que précédemment, afin d'éviter les risques de confusion.

Comment le pharmacien choisit-il un générique ?

Parmi tous les médicaments génériques disponibles au sein d'un même groupe générique, comment le pharmacien choisit-il celui qu'il propose ? En pratique, les pharmaciens ne stockent, pour chaque groupe

TRAFC DE DROGUE

Un nouvel incident révèle l'implication continue du Maroc

Le représentant du gouvernement espagnol en Andalousie, Pedro Fernández, a annoncé un accident de collision entre trois bateaux de contrebande dans les eaux d'Al Hoceima, au Maroc, faisant un blessé en état de mort cérébrale, un incident qui met en lumière une nouvelle fois le rôle central du Maroc dans le trafic international de drogue, ont rapporté mardi des médias espagnols.

Les médias ont précisé, citant des sources de la Guardia Civil espagnole, que des affrontements entre des "bateaux fantômes" utilisés par des réseaux de trafic international de drogue ont eu lieu en mer, le long de la côte reliant Al Hoceima et Moulay Bousselham (au nord-ouest), dans la nuit de vendredi à samedi. Ces affrontements ont entraîné des blessures graves chez plusieurs trafiquants à bord des bateaux.

Les mêmes sources ont fait savoir que deux bateaux transportant sept trafiquants, liés à un réseau de trafic de drogues opérant dans le détroit de Gibraltar, attendaient au large d'Al Hoceima de transférer une cargaison de "haschich" vers les côtes sud de l'Espagne, avant d'entrer en conflit avec un autre bateau fantôme en provenance d'Espagne, affecté à la même mission. Cette al-



tercation serait due à des rivalités entre les bandes de trafiquants luttant pour contrôler les routes maritimes de contrebande dans la région. Les sources ont indiqué que le troisième bateau a percuté les deux autres, blessant plusieurs trafiquants avant de fuir. Les sept individus ont ensuite été interceptés par la Guardia Civil espagnole à leur arrivée sur la côte de Sancti

Petri, après avoir tenté de s'enfuir. Le représentant du gouvernement espagnol dans la région de l'Andalousie a relevé que l'état de santé de l'un des trafiquants à bord du bateau était extrêmement grave, étant entré en état de mort cérébrale. Tous les individus appréhendés ont été soumis à un interrogatoire pour éclaircir les circonstances de l'incident. Le Maroc, qui est le plus grand

producteur de cannabis au monde, reste un point de départ majeur pour le trafic de drogue qui inonde l'Europe et le reste du monde.

En raison de l'absence de mesures décisives de la part des autorités marocaines, le pays continue de diffuser des drogues de manière systématique. Des réseaux criminels locaux facilitent le trafic de ces poisons à travers la mer et par voie terrestre, contribuant ainsi à la propagation de la criminalité organisée et à la destruction des générations, tant au niveau local qu'international. La zone côtière reliant Al Hoceima à la région de Moulay Bousselham a vu une croissance de l'activité des réseaux de trafic international de drogue, qui ont récemment transformé cette région en un principal point de transit pour le haschich destiné aux côtes espagnoles.

MOZAMBIQUE

21 morts dans les violences post-électorales en 24 heures (gouvernement)

Vingt et une personnes ont trouvé la mort dans les violences post-électorales qui ont éclaté depuis 24 heures au Mozambique, dont deux policiers, a annoncé mardi soir le ministre de l'Intérieur, Pascoal Ronda, lors d'une conférence de presse. En tout, 236 "actes de violences graves" ont été répertoriés dans le pays lusophone d'Afrique australe, faisant aussi 25 blessés dont 13 policiers, dans la foulée de la confirmation par la plus haute cour du pays de la victoire du Frelimo, parti au pouvoir depuis un demi-siècle, à la présidentielle du 9 octobre.

"Des groupes d'hommes utilisant des armes blanches et des armes à feu ont mené des attaques contre des commissariats, des centres de détention et d'autres infrastructures", a relaté le ministre. Vingt-cinq véhicules ont été incendiés, dont deux appartenant à la police.

Onze commissariats ont été attaqués dans le pays, ainsi qu'une prison de laquelle se sont échappés 86 détenus, a-t-il encore détaillé devant la presse. Quatre postes de péages routiers, trois hôpitaux et dix sièges du Frelimo ont également été pris à partie, résultant à l'arrestation d'un total de 70 personnes, a encore précisé Pascoal Ronda. Le Conseil constitutionnel a confirmé lundi l'élection de Daniel Chapa, candidat du Frelimo, avec 65,17% des voix.

RD CONGO

Le président Tshisekedi réitère sa volonté de réformer la constitution

Le président congolais, Félix Tshisekedi, a réitéré mardi sa détermination à opérer des réformes constitutionnelles en RD Congo, et a par ailleurs demandé au peuple de s'impliquer, ont rapporté des médias locaux.

"Nous sommes à votre service. Si vous voulez changer la constitution, nous allons la changer. Si vous voulez la modifier, nous allons la modifier. Si vous voulez la garder telle quelle, nous allons la garder telle quelle", a lancé Félix Tshisekedi à la population de Kananga (Kasaï-Central), selon la radio de l'ONU en RDC, Radio Okapi.

Il a, à ce sujet, réaffirmé sa décision de nommer l'année prochaine une commission multisectorielle chargée d'étudier cette question. Félix Tshisekedi a profité de l'occasion pour parler de son bilan, marqué par la mise en œuvre du programme de développement local de 145 territoires, la gratuité de l'enseignement de base et la gratuité de la maternité et des soins néonataux, souligne la même source.

APS

SOUUDAN

L'ONU alarmée par la détérioration rapide de la sécurité alimentaire dans le pays

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres s'est dit "alarmé" mardi par la détérioration rapide de la sécurité alimentaire au Soudan, réitérant son appel aux parties pour faciliter un accès rapide, sans entrave à l'aide humanitaire.

"Le Secrétaire général est alarmé par la détérioration rapide de la sécurité alimentaire au Soudan, alors que l'accès aux vivres et à la nutrition pour des millions de personnes à travers le pays continue de se détériorer selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire", a déclaré le Porte-parole de M. Guterres. Selon le porte-parole, le chef de l'ONU "réitère son appel aux

parties pour qu'elles facilitent un accès rapide, sûr, sans entrave et durable afin que le personnel humanitaire puisse prêter assistance aux nécessiteux où qu'ils se trouvent". M. Guterres souligne également "la nécessité d'une cessation immédiate des hostilités pour sauver des vies et empêcher que la crise au Soudan et son impact sur les pays voisins ne s'aggrave davantage en 2025", a ajouté le porte-parole. "Le Secrétaire Général appelle également à un soutien et une coopération internationaux urgents pour rapprocher les parties d'une résolution pacifique du conflit grâce à un cessez-le-feu durable ainsi qu'à accroître le financement de l'action hu-

manitaire". Le dernier rapport du Comité d'examen de la famine du Cadre intégré indique que les conditions de la famine sont réunies dans au moins cinq parties du Soudan, notamment dans les camps de personnes déplacées du Darfour septentrional et dans les Monts Nuba occidentaux du Kordofan méridional. Cinq autres zones sont identifiées comme étant à risque dans les mois à venir. Après plus de 20 mois de conflit opposant l'armée soudanaise aux forces de soutien rapide (FSR), plus de 24,6 millions de personnes au Soudan, soit plus de la moitié de la population, sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.

La moitié des Soudanais souffrent de niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, selon l'Onu

Plus de 24,6 millions de Soudanais, soit la moitié de la population du Soudan, souffrent de niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, selon un rapport des Nations unies publié mardi.

D'après ce rapport, réalisé par l'initiative Classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC), le Soudan est

confronté à une crise de famine généralisée, une malnutrition aiguë croissante et des déplacements massifs qui aggravent une situation humanitaire "déjà désastreuse". L'IPC, une initiative soutenue par l'Onu qui assure le suivi des situations de famine extrême à l'échelle mondiale, fait savoir que la famine

(phase 5 de la classification de l'IPC) touche au moins cinq régions, notamment le camp de Zamzam au Darfour Nord et certaines parties des monts Nuba occidentaux.

En outre, 17 régions sont menacées de famine, en particulier celles qui connaissent un afflux important de personnes déplacées, a averti

l'IPC, notant qu'il s'agit de certaines parties du Darfour du Nord et du Sud, ainsi que des Etats de Khartoum et d'Al Jazirah.

Depuis avril 2023, un conflit opposant au Soudan l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des milliers de morts et plus de 11 millions de déplacés, selon l'ONU.

Un convoi d'aide aux déplacés dans l'Etat de Sinnar et Omdurman

Le gouvernement soudanais a envoyé mardi un convoi d'aide humanitaire à des milliers de déplacés de retour dans l'Etat soudanais de Sinnar (sud-est) et à Omdurman, au nord de la capitale Khartoum. "La Commission de l'aide humanitaire (CAH) continue d'envoyer de l'aide humanitaire à ceux qui sont affectés par le conflit", a indiqué la commissaire de l'aide humanitaire au Soudan, Salwa Adam Benya, dans la ville de Port-Soudan.

"Ce convoi se dirige vers l'Etat de Sinnar, où l'on observe le retour significatif de milliers de déplacés après que la sécurité a été restaurée dans la plupart des

villes de l'Etat, en particulier depuis la libération de la ville de Singa. Une partie du convoi ira à Omdurman, qui connaît aussi un retour volontaire de milliers de personnes déplacées", a-t-elle expliqué.

Le convoi, qui est parti de Port-Soudan, transporte des denrées alimentaires et du matériel pour la construction d'abris, comme des tentes et des couvertures, a ajouté la Commissaire. Plus de 2.000 familles sont rentrées dans leurs villes d'origine dans l'Etat de Sinnar après que les Forces armées soudanaises ont repris le contrôle de grandes zones de l'Etat, d'après le gouvernement.

Le 23 novembre, les forces armées ont

repris Singa, la capitale de l'Etat de Sinnar, qui était sous contrôle des Forces de soutien rapide (FSR) après qu'un conflit a éclaté entre l'armée et les FSR à la mi-avril 2023.

En octobre, le nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire au Soudan s'élevait à 28,9 millions, dont 16,9 millions avaient besoin d'un soutien de première nécessité, selon la CAH. Le conflit meurtrier a fait plus de 28.700 morts et déplacé plus de 14 millions de personnes, à l'intérieur des frontières soudanaises ou à l'étranger, selon les dernières estimations des organisations internationales.

ONU - PALESTINE

Le bombardement des hôpitaux a des effets dévastateurs sur les civils (ONU)

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a averti que les attaques de l'armée d'occupation sioniste contre les hôpitaux du nord de Ghaza au cours des derniers jours ont eu des effets dévastateurs sur les civils qui se trouvent encore dans les zones assiégées.



Dans une déclaration rendue publique mercredi, l'OCHA a déploqué qu'"au cours des derniers jours, des rapports ont fait état d'attaques contre et autour des hôpitaux Al-Qods et Kamal Adwan, deux des derniers éta-

bissements de santé qui continuent de fonctionner de manière limitée dans le nord de Ghaza", notant que ces agressions ont provoqué l'évacuation forcée de son personnel et de ses patients. Le Bureau a ajouté que cela

survient alors que l'état de siège imposé par l'entité sioniste sur Beit Hanoun, Beit Lahiya et certaines parties de Jabalya, dans le gouvernorat du nord de Gaza, se poursuit pour le 79e jour consécutif. Mardi, le ministère palestinien de la Santé avait déclaré que l'armée d'occupation sioniste avait intensifié ses attaques contre les hôpitaux du nord de Ghaza, appelant la communauté internationale à protéger le personnel de la santé et les installations médicales.

Dans un communiqué publié mardi, le ministère a indiqué que l'entité sioniste "avait assiégié et ciblé directement trois grands hôpitaux de la région, à savoir l'hôpital indonésien, l'hôpital Kamal Adwan et l'hôpital al-Awda au cours des dernières heures". L'armée sioniste "force les blessés et les patients à évacuer l'hôpital indonésien", a ajouté le ministère, appelant "toutes les institutions internationales et onusienヌnes ainsi que les parties concernées à intervenir d'urgence pour protéger le système de santé dans la bande de Ghaza.

La CIJ appelle au dépôt des preuves avant le 28 février prochain

La Cour internationale de Justice (CIJ) a émis mardi une ordonnance réglementant les procédures liées à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies d'émettre un avis consultatif sur les obligations de l'entité sioniste concernant les activités des agences onusiennes et des Etats tiers dans les territoires palestiniens occupés, appelant les parties concer-

nées à déposer les preuves inhérentes avant le 28 février prochain, a rapporté mercredi l'agence de presse Wafa. "Le président de la CIJ a décidé que les Nations unies et ses Etats membres, en plus de l'Etat de Palestine (membre observateur) peuvent fournir des preuves sur l'affaire au tribunal dans les délais spécifiés. Le président a fixé au 28 février 2025 la date limite pour le dépôt

des déclarations écrites", a indiqué la CIJ dans une déclaration publiée sur son site, reprise par l'agence Wafa. La CIJ a précisé que cette démarche intervient après que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, le 19 décembre courant, une résolution confirmant la demande d'un avis consultatif auprès du Tribunal sur les obligations de l'entité sioniste, puissance

occupante, à l'égard des activités humanitaires des agences onusiennes et d'autres Etats dans les territoires palestiniens occupés. La CIJ est le principal organe judiciaire des Nations Unies et a été créée en 1945. La Cour est composée de 15 juges élus et fournit des règlements juridiques et des avis consultatifs sur les questions juridiques dont elle est saisie.

LIBAN

Mikati appelle le comité de surveillance du cessez-le-feu à remédier aux violations sionistes

Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a appelé mardi le Comité chargé de surveiller la mise en œuvre du cessez-le-feu à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle mette fin à ses violations de l'accord, en vigueur depuis le 27 novembre dernier.

Mikati, qui s'exprimait lors d'une réunion du comité, a souligné la nécessité pour l'entité sioniste de "mettre fin aux violations et de se retirer immédiatement des zones frontalières dans lesquelles son armée a pénétré

dans le sud du Liban", selon un communiqué publié par le Premier ministre libanais.

Il a affirmé que le Liban est attaché aux termes de l'accord, tandis que l'entité sioniste "continue de commettre des violations", qualifiant cela d'"inacceptable".

Mikati a appelé le comité chargé de surveiller la mise en œuvre de l'accord à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle mette en œuvre les termes de l'accord, notamment le re-

trait des territoires occupés et l'arrêt des violations". Depuis le 27 novembre dernier, un cessez-le-feu fragile prévaut au Liban, mettant fin aux bombardements sionistes qui ont commencé le 8 octobre 2023, et qui se sont transformés le 23 septembre en une agression à grande échelle.

L'agression sioniste contre le Liban a fait 4.061 martyrs et 16.656 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, outre le déplacement d'environ 1,4 million de personnes.

Les avions de guerre de l'armée sioniste mènent une nouvelle frappe sur Baalbeck

Les avions de guerre de l'armée sioniste ont mené mercredi à l'aube une nouvelle frappe contre la région de Baalbeck, dans l'Est du Liban, en violation de la trêve en vigueur depuis un mois, a rapporté l'agence nationale d'information libanaise ANI. Le raid de l'armée sioniste qui a visé une bâtie dans les environs de la localité de Tarya, n'a pas fait de victimes, a précisé ANI, qualifiant l'incident de "première violation de l'accord de cessez-le-feu" à Baalbeck.

Mardi, le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a appelé le Comité chargé de surveiller la mise en œuvre du cessez-le-feu à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle mette fin à ses violations de l'accord, en vigueur depuis le 27 novembre dernier. Mikati, qui s'exprimait lors d'une réunion du comité, a souligné la nécessité pour l'entité sioniste de "mettre fin aux violations et de se retirer immédiatement des zones frontalières dans lesquelles son

armée a pénétré dans le sud du Liban". Il a affirmé que le Liban est attaché aux termes de l'accord, tandis que l'armée sioniste "continue de commettre des violations", qualifiant cela d'"inacceptable". De son côté, la force de l'ONU au Liban (Finul) a exhorté, cette semaine, l'armée sioniste à accélérer son retrait du sud du Liban. Dans un communiqué, la Finul a "demandé instantanément une accélération du retrait de l'armée (sioniste) et du déploiement des forces armées libanaises dans le sud du Liban".

En vertu de l'accord de trêve, l'armée libanaise et les casques bleus de l'ONU doivent se déployer dans le sud du Liban et l'armée sioniste s'en retirer sous 60 jours. Depuis le 27 novembre dernier, un cessez-le-feu fragile prévaut au Liban, en vue de mettre fin aux bombardements sionistes qui ont commencé le 8 octobre 2023, et qui se sont transformés le 23 septembre en une agression à grande échelle.

AFGHANISTAN

46 morts dans des frappes aériennes pakistanaises

Quarante-six personnes ont été tuées dans des frappes aériennes pakistanaises dans l'est de l'Afghanistan, a indiqué mercredi le porte-parole du gouvernement taliban. "Hier soir (mardi), des frappes pakistanaises ont été menées dans le district de Barmal, dans la province de Paktika", a déclaré Zabihullah Mujahid aux médias. "Le nombre total de martyrs est de 46, dont la plupart sont des enfants et des femmes", a-t-il indiqué, précisant qu'il y avait également "six blessés". Le ministère de la Défense afghan a dénoncé des frappes "barbares" et promis de riposter à cette "agression claire".

"L'Afghanistan ne laissera pas cette attaque lâche sans réponse mais considérera plutôt la défense de son territoire et sa souveraineté comme étant un droit inaliénable", a indiqué le ministère dans un communiqué mardi soir. Depuis le retour au pouvoir des talibans à Kaboul en 2021, les tensions frontalières entre les deux pays se sont envenimées.

Le Pakistan affirme que des groupes armés, tels les talibans pakistanais du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), mènent des attaques planifiées depuis le sol afghan, à travers une frontière très poore. Samedi, 16 soldats pakistanais avaient été tués dans une attaque revendiquée par les talibans pakistanais contre une base militaire, près de la frontière avec l'Afghanistan.

HAÏTI

Deux journalistes tués par les gangs lors de la réouverture d'un hôpital

Deux journalistes ont été tués mardi lors d'une fusillade provoquée par des gangs alors qu'ils couvraient la réouverture d'un hôpital dans le centre-ville de Port-au-Prince, la capitale haïtienne, a affirmé un collectif de médias. "Markenzy Nathoux et Jimmy Jean ont été tués ce mardi 24 décembre lors de l'attaque des bandits de la coalition +Viv ansanm+ (Vivre ensemble) au moment de la réouverture de l'hôpital de l'HUEH (Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti)", a déclaré Robert Dimanche, porte-parole du Collectif des médias en ligne (Cmeli). D'autres journalistes sont blessés et se font soigner dans un autre hôpital public à Delmas, dans l'agglomération de Port-au-Prince.

D'après les premiers éléments, des membres d'un gang ont ouvert le feu lors de la réouverture de l'hôpital dans le centre-ville de la capitale, dans une zone de très forte insécurité où les gangs font la loi. L'HUEH, aussi connu sous le nom d'Hôpital général, était fermé depuis le 29 février, après avoir été attaqué les membres des gangs de la coalition "Viv an sanm".

"Des journalistes blessés lors d'une attaque armée des bandits de +Viv Ansam+ contre l'HUEH ce mardi 24. Le ministre de la santé publique avait annoncé la réouverture de l'hôpital avant Noël. Des journalistes et autres travailleurs de la presse (...) à l'intérieur du bâtiment. C'est la panique totale au centre-ville", indiquait Gazette Haïti diffusant des photos de personnes blessées au sol dans l'hôpital. "Des bandits attaquent actuellement l'Hôpital Général. Selon les premières informations, plusieurs journalistes auraient été touchés par des tirs", rapportait également Radio Télé Galaxie.

GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS POUR CÉLÉBRER L'ANNÉE 2024 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre 1954

L'année 2024 a été marquée par l'organisation de grands événements culturels portés dans tout le pays par le Cinéma, le Théâtre et la Littérature, en célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération.



A cette occasion, le ministère de la Culture et des Arts a tracé un riche programme, à la hauteur de ce grand événement de la Mémoire nationale, à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde toute son attention. Dans ce contexte, l'Algérie a accueilli, du 6 au 26 novembre, le 27e Salon international du livre d'Alger, sous le slogan "Nous lisons pour triompher", avec une programmation diversifiée, centrée sur l'histoire et la Mémoire, impliquant éditeurs, écrivains, intellectuels et professionnels du secteur du livre, d'Algérie, d'Afrique, du monde arabe et d'Europe.

Plusieurs conférences sur l'histoire et la mémoire ont été organisées lors du 27e SILA, sous les intitulés "L'esprit de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954: un héritage pour les générations", "Nos écrits sur novembre" et "Les textes fondateurs de la révolution algérienne", en sus d'un Colloque sur "Le soufisme et les valeurs humaines selon l'émir Abdellakader".

De son côté, le Centre national du livre a organisé les 19 et 20 novembre à la Bibliothèque nationale d'Algérie, un Forum national sur "La littérature de résistance en Algérie, la culture face au discours colonial", qui a abordé plusieurs thèmes, dont ceux de l'analyse du discours colonial et la résistance à la mondialisation et à l'hégémonie occidentale.

SÉTIF Lever de rideau sur la 7ème édition de la manifestation culturelle "Fouara Show"

Le coup d'envoi de la septième édition de la manifestation culturelle "Fouara Show" a été donné mardi soir au théâtre communal Hassan-Belkired de Sétif. En marge de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation de 3 jours, dont l'édition de cette année est dédiée à la mémoire du défunt Moudjahid Bouzid Gharzouli (1936-2022), responsable scout et ancien président de l'APC de Sétif, le comédien Toufik Mezaâche, principal organisateur de l'événement, a indiqué à l'APS que le "Fouara Show" est initié par l'Association Créativité et Excellence en coordination avec la direction de la culture et des arts, l'APC de Sétif, et l'Office de

la culture et du tourisme de la commune de Sétif. Le public pourra assister, jusqu'à jeudi à un florilège de spectacles humoristiques animés par des artistes spécialisés dans le monologue, le "One man show" d'ouverture ayant été l'œuvre de Toufik Mezaâche avec "Moins 5", tout en dérision, qui fit rire aux éclats la nombreuse assistance. Mercredi, ce sera au tour du comédien Lazhar Hindo, d'Oran, de passer sur scène pour interpréter plusieurs monologues, tandis que l'artiste Mourad Saoui, clôturera les représentations avec un nouveau monologue intitulé "Show Sanli". La cérémonie d'ouverture de cette manifestation cul-

D'un autre côté, les festivals de cinéma organisés cette année -celui d'Oran, dédié au Cinéma arabe notamment (4- 10 octobre)- ont été l'occasion d'évoquer les thématiques liées aux causes justes dans le monde et rappeler de grandes figures du cinéma qui ont servi, par l'image, la mémoire nationale, dont le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina, avec "Chroniques des années de braise" (1975), notamment.

D'autres manifestations cinématographiques ont également célébré ce grand événement, dont le 18e Festival culturel national du cinéma amazigh à Tizi-Ouzou, le "Panorama du cinéma révolutionnaire" à Djelfa, le "Cinéma en plein air" à Médéa et le Forum international "Cinéma et mémoire", organisé à Alger du 9 au 11 décembre. Dans le même élan, l'Association internationale des amis de la révolution algérienne a organisé le 3 octobre à Alger, un Colloque sur "Le cinéma et la guerre de libération nationale", mettant en valeur l'importance de la diplomatie de l'image et son rôle dans l'internationalisation de la cause algérienne et la disqualification de la propagande mensongère de la France coloniale.

Dans le volet théâtre, huit œuvres majeures ont été produites et diffusées par le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachirzi et les théâtres régionaux, parmi lesquels "La Rose des Sables se révolte" du Théâtre régional d'Adrar, "Le bateau Calédonien" du TR de Tizi-Ouzou, "Les Rebelles" du TR de Constantine, ou encore, "Le Choix" du TR de Saïda.

Plusieurs spectacles artistiques de grandes envergures ont également été présentés dans la capitale, à l'exemple de "Rouh El-Djazair" produit par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, "Le prix de la liberté" de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh ou "Tahqart..."

L'épopée des sables", de l'Office Riadh El-Feth. L'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) s'est, à son tour, joint à l'élan de célébrations de cette grande date historique, avec l'élaboration d'un programme de représentations musicales, théâtrales et autres, parties, dès le mois de novembre, en tournée artistique à travers toutes les wilayas du pays, sous le slogan évocateur de "Caravanes de la Mémoire, Novembre Glorieux, Loyauté et Renouveau".

Les artistes-peintres, ont, pour leur part, animé une grande exposition intitulée "Panorama de l'Art plastique algérien 1954-2024", organisé à Alger par le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, un mégá-événement qui a regroupé plus de 200 œuvres d'artistes algériens, ainsi que des collections privées muséales et artistiques, qui ont rappelé la progression des arts plastiques en Algérie durant plus de 70 ans.

NÂAMA Inhumation de l'écrivain, nouvelliste et traducteur Boudaoud Ameur

L'écrivain, nouvelliste et traducteur Boudaoud Ameur, décédé à l'âge de 64 ans, a été inhumé, mardi au cimetière de Dhalaa, dans la commune de Aïn Sefra (wilaya de Nâama). De nombreux collègues et amis du défunt, ainsi que des figures du milieu culturel, littéraire et médiatique venues de plusieurs wilayas ont assisté aux funérailles. Boudaoud Ameur, était une figure intellectuelle exceptionnelle et polyvalente, a affirmé l'écrivain et poète Mohamed El-Amine Saïdi, ajoutant que la scène culturelle algérienne perd en lui un homme combinant bonté, modestie, savoir et culture, ayant laissé une empreinte indélébile dans le domaine de la culture et de l'écriture, grâce à son langage raffiné et son humanité profonde.

Selon M. Saïdi, Boudaoud Ameur ne s'était pas limité à l'écriture de nouvelles et à la critique littéraire, mais en tant que traducteur, il a permis à ses lecteurs de découvrir et d'interagir avec les nouveautés littéraires, culturelles et créatives à l'échelle mondiale. De son côté, la journaliste Ahlam Benallal a souligné que la scène culturelle algérienne "perd un homme dévoué au service de la littérature et de la traduction".

Elle a mis en lumière son héritage culturel riche à travers ses écrits et ses traductions fidèles, reflétant sa passion et son amour pour le savoir. Né en 1960 dans la ville d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama), le défunt était l'un des intellectuels les plus prolifiques et les plus présents dans le domaine de la culture et de la traduction.

Il était connu pour ses nombreuses traductions, publications, recherches littéraires et contributions à des journaux et revues nationaux et arabes, ainsi que pour ses articles littéraires et intellectuels. Le ministère de la Culture et des Arts a publié, sur sa page officielle Facebook, un message de condoléances du ministre, Zouhir Ballalou, adressé à la famille du défunt, au nom de l'ensemble des cadres et employés du ministère ainsi que de la communauté culturelle.

Lancement de la 15e édition du Festival culturel national de la musique Gnawa

Le coup d'envoi de la 15e édition du Festival culturel national de la musique Gnawa a été donné lundi soir au stade municipal d'Aïn Sefra, dans la wilaya de Nâama, avec la participation d'environ 18 groupes artistiques de différentes wilayas du pays.

Dans une allocution lue en son nom par le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Nâama, Mohamed Guemoumia, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé que l'organisation de ce festival culturel national traduisait l'intérêt accordé par l'Etat à la préservation du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, qui fait partie intégrante de l'identité nationale et reflète la dimension culturelle et civilisationnelle de notre pays, estimant que cette musique ancestrale témoignait de la dimension africaine de l'Algérie.

Le ministre a indiqué que son département ministériel était soucieux de protéger et de valoriser le patrimoine et la diversité culturels marquant la scène artistique algérienne, pour le transmettre aux générations futures, se félicitant de l'émergence de nombreux groupes artistiques jeunes dans les différentes wilayas du pays.

Pour sa part, le commissaire du festival, Rahmani Mohamed, a affirmé que cet événement culturel et artistique constituait une halte importante à même d'encourager la création artistique et le soutien aux jeunes talents afin de valoriser la musique Gnawa, mais reflétait aussi l'attachement de l'artiste à son authenticité, ajoutant que cet événement était l'occasion de rendre hommage à feu Hasna El-Bacharai qui a grandement contribué à la promotion de ce genre musical à l'échelle nationale et internationale.

Sur scène, après le défilé des groupes participants et devant un public nombreux lors de la première soirée du festival, plusieurs troupes ont créé une ambiance festive avec des performances remarquables ayant suscité l'enthousiasme du public.

De leur côté, les organisateurs ont programmé des soirées artistiques pendant quatre jours au cours desquelles les groupes participants représentant les wilayas de Nâama, Béchar, El-Bayadh, Saïda, Tlemcen, Ain Temouchent, Mascara, Adrar, Biskra, Sidi Bel Abbès, Tindouf et Alger se disputeront les trois premières places qui seront choisies par un jury spécialisé. Le commissariat du festival a consacré des prix importants aux lauréats. Crée en 2007 en tant que manifestation culturelle nationale célébrant ce riche patrimoine artistique, le Festival culturel national de la musique Gnawa a été transféré par le ministère de la Culture et des Arts de la wilaya de Béchar à Aïn Sefra dans la wilaya de Nâama en 2021, après la délocalisation du Festival culturel international de la musique Diwan Gnawa d'Alger à Béchar.

17^E Fntp Le spectacle "Avant théâtre" présenté en compétition

"Avant théâtre", un spectacle de théâtre épique basé sur les expressions chorégraphiques, a été présenté à Alger en compétition officielle du 17e Festival national du théâtre professionnel (Fntp).



Produit par l'Association "Kartina" de Mostaganem, le spectacle est mis en scène par Saïd Zakaria sur un texte puisé de la pièce "Avant théâtre" du célèbre dramaturge algérien Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995), écrite dans le contexte de la guerre de libération nationale.

Déclinée en trois actes: "le filet", "le voyage" et "la cabane", l'œuvre de Kaki met en scène les souffrances vécues par le peuple algérien durant la colonisation, à travers un théâtre de l'absurde-sans trame narrative traditionnelle-, basé sur l'esthétique du jeu et l'interaction des éléments scéniques. D'une durée de 98 mn,

le spectacle, déroulé en trois actes (le voyage, le filet et la cabane), explore les "émotions complexes de l'individu dans ses quêtes et ses choix entre le bien et le mal et son attachement à l'amour et à la beauté".

Sans parole, les comédiens ont réussi à rendre un spectacle "sans trame" à travers des expressions chorégraphiques, conçues par Abdelouahab Tarek, et soutenues par une musique illustrative des plus "concluantes" de Mohamed Nazim Bennouh, qui a restitué les émotions des différents personnages et atmosphères des diverses situations.

A travers une succession de ta-

bleaux musicaux, soutenus par une bande son diffusée en off, l'orchestre sur scène, a accompagné avec succès les différentes situations rendues dans le spectacle. La scénographie, œuvre de Said Yacine, a consisté notamment en une mise en scène "savante", soutenue par l'interaction des différents éléments scéniques et un éclairage vif et feutré, "judicieusement" agencé de manière à contribuer à habiller les personnages dans leurs différents caractères et traits singuliers.

Monter un spectacle, basé sur une pièce sans trame narrative (Avant théâtre) d'Abderrahmane Kaki, était une épreuve difficile pour une troupe amatrice qui manque de moyens", admet le metteur en scène, en saluant les efforts des comédiens, chorégraphe, scénographe et musiciens qui ont contribué à la réussite de ce spectacle. Ouvert vendredi, le 17^e Fntp se poursuit jusqu'au 30 décembre avec 19 spectacles en compétition, en plus des spectacles programmés hors compétition à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri.

APS

CONSTANTINE Clôture des 1^{ères} Journées internationales de la marionnette et du théâtre d'objets

La 1^{ère} édition des Journées internationales de la marionnette et du théâtre d'objets a été clôturée lundi soir au théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine avec plusieurs représentations théâtrales éducatives.

Le dernier jour de cette manifestation culturelle internationale, ouverte jeudi dernier sous le slogan "Nous créons l'excellence pour les enfants de Ghaza", a permis aux stagiaires des ateliers de formation organisés à cette occasion dans le domaine de la marionnette de présenter plusieurs spectacles de marionnettes et de théâtre d'objets qui ont enchanté le jeune public.

Yacine Tounsi, président de l'Association nationale des marionnettistes, organisatrice de cet événement artistique abrité par le théâtre régional et la maison de jeunes Ahmed-Saadi de Constantine, a indiqué que cette première édition a "permis à la ville du Vieux Rocher de renouer avec ce type d'art qui avait disparu pendant une longue période du paysage culturel".

Il a ajouté que cette manifestation "a connu un grand succès comme en témoigne le grand nombre d'enfants accompagnés de leurs parents qui viennent quotidiennement assister aux spectacles".

M. Tounsi a également indiqué que la première édition de ces journées internationales a mis en lumière cet art grâce à la participation de cinq troupes de pays arabes et européens, à savoir l'Irak, la Tunisie, la République arabe sahraouie démocratique, la France, l'Espagne, en plus de cinq troupes algériennes, avec la Palestine en tant qu'invitée d'honneur.

Les Journées de la marionnette et du théâtre d'objets ont proposé un riche programme comprenant plusieurs représentations, des ateliers spécialisés destinés à l'initiation à l'art de la marionnette et des rencontres scientifiques animées par des spécialistes du domaine venus de pays arabes et étrangers. Notons que tous les participants et les stagiaires ont été honorés à l'occasion de cette manifestation culturelle internationale.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
La direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia (N.I.F N°408015000006082) informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert, avec Exigence de Capacités Minimales N°91/2024 paru aux quotidiens nationaux «DK NEWS» et «صدى الشرق» du 05/11/2024 relatif à:

Projet :

Travaux de drainage des eaux pluviales sur RN 26 entre PK 54+000 et PK 61+200

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise	Montant	Délais	Note Technique	Critères
OUZROU Rachid	19 856 340,00 DA TTC	03 Mois	69//100	Offre moins disante - pré qualifiée techniquement

OBSERVATION :

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bejaia dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET

N.I.F : 423024000011264

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 32 / 2024

La direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation d'un collège type B7/300 lits à tazrouk .
Lot 02 : Bloc Des Classe Partie « B » + Bloc Sanitaire +Aménagement Extérieurs De La Cour .

Les entreprises ou sociétés qui remplissent les conditions citées en dessous , intéressées par le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset (Bureau des Etudes, Evaluation et Formalisation des Marchés).

Conditions d'éligibilité :

➤ Qualification en bâtiment (principal) catégorie Trois (III) ou plus.

➤ Ayant réalisé un projet en « bâtiment » (GENIE CIVILE) pour un montant supérieur ou égal 30.000.000 DA .

Conditions d'élimination :

* Chaque soumissionnaire ne signe pas le mémoire technique justificatif sera éliminé.

* Chaque soumissionnaire qui ne remplit pas la lettre de soumission en chiffre et/ou en lettre son offre sera éliminé.

Les offres doivent être présentées comme suit :

1- Le dossier de Candidature (Enveloppe A)

- Une déclaration de probité paraphée et signée
- Une déclaration de candidature paraphée et signée
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires
- Capacités techniques :
 - moyens humains justifié part (mis à jour (CNAS) et/ou l'affiliation du personnel déclaré à la CNAS
 - moyens matériels justifiés par (Cartes grise ou récépissé de circulation en cours de validité) + assurance, pour matériel roulant), et chaque pièce réglementaire pour le matériel non roulant.
 - références professionnelles

2- L'offre technique (Enveloppe B)

- Une déclaration à soucrire paraphée et signée
- Un mémoire technique justificatif .
- Le planning général de réalisations .
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3- L'offre financière (Enveloppe C)

- La lettre de soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU)

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les offres devront être déposées à la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Tamanrasset siége cité administrative route de l'askrem (Bureau des Etudes, Evaluation et Formalisation des Marchés) et doivent être présenter sous enveloppe fermée et anonyme contenant (03) autres enveloppes A, B et C pour l'enveloppe « A » pour L'Offre technique l'enveloppe « C » pour L'Offre financière respectivement ; portant les informations indiquées dans le cahier des charges , et l'enveloppe extérieur ne comportant aucune mention autre que l'expression:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITES MINIMALES N° 32 / 2024

réalisation d'un collège type B7/300 lits à tazrouk .

Lot 02 : Bloc Des Classe Partie « B » + Bloc Sanitaire +Aménagement Extérieurs De La Cour .

Le délai de préparation de l'offre est 10 jours . A partir de la première parution de l'avis dans la presse et/ou le BOMOP .
La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres jusqu'à 10h30 .

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmenté par le délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres . L'ouverture des plis se tiendra en science publique le dernier jour de dépôt des offres à 11h00 .

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis .

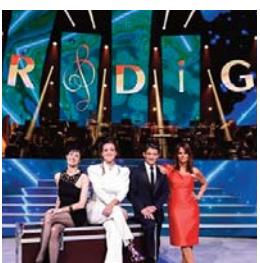
Programme de la soirée

TF1 21:10

Arthur, l'enfant de la télé

Arthur, l'animateur emblématique des Enfants de la Télé ou encore de Vendredi Tout Est Permis, fête ses 30 ans de carrière. À cette occasion, il propose un documentaire inédit réunissant les séquences marquantes de ses émissions. Il reviendra sur ces images en compagnie d'invités de marque, fidèles à ses émissions. On retrouvera avec lui : Michaël Youn, Elie Semoun, Isabelle Nanty, Michèle Bernier, Veronika Loubry et bien d'autres encore. Les meilleurs moments des émissions phares du présentateur seront passés au crible.

france 2 21:10

Prodiges Saison 11

Lors de cette seconde demi-finale, 12 nouveaux jeunes virtuoses du classique, âgés de 8 à 15 ans, font découvrir au jury et au public leur talent parmi le chant, la danse et la pratique d'un instrument de musique. Le jury (la chorégraphe et danseuse étoile Marie-Claude Pietragalla, le violoncelliste Gautier Capuçon et la soprano Julie Fuchs) délibère ensuite pour sélectionner les 2 meilleurs prodiges dans chacune des catégories. Ce numéro sera aussi l'occasion de revenir sur scène Charlie, le lauréat de l'édition 2023, qui concourrait dans la catégorie « danse ».

france 3 21:05

L'aile ou la cuisse

Charles Duchemin est un critique gastronomique redouté. Il publie également un guide renommé. En une phrase, Duchemin est capable de briser une réputation. Fatigué, il aimera bien travailler moins et voudrait que son fils Gérard le seconde. Mais le jeune homme n'a qu'un désir : devenir clown. Par ailleurs, Charles Duchemin est en conflit ouvert avec Tricatel, le patron d'une très importante chaîne d'aliments de synthèse.

CANAL+ 21:00

Football : Premier League Saison 2024 Liverpool / Leicester

Solides leaders de Premier League et candidats au titre, Mohamed Salah et les Reds ne veulent pas abandonner des points précieux dans leur stade d'Anfield face à Leicester qui lutte pour ne pas sombrer dans la zone de relégation. En cette journée de Boxing Day, les joueurs d'Arne Slot veulent offrir à leur public une belle victoire en guise de cadeau de Noël. De leur côté, les Foxes vont tenter de se relancer dans la course pour le maintien sous la houlette de leur nouveau coach, Ruud Van Nistelrooy. Le technicien néerlandais occupe son premier poste important dans le championnat anglais après un intérim de quatre rencontres avec Manchester United cet automne.

M6 21:10

Le meilleur pâtissier Saison 13 Recettes de famille

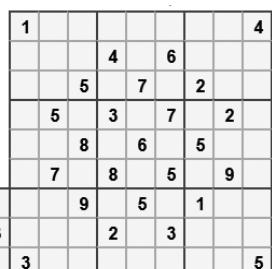
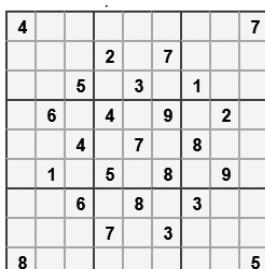
C'est l'heure des demi-finales sur le thème des recettes de famille pour les quatre pâtissiers restants qui doivent prouver qu'ils méritent leur place en finale. La première épreuve invite les candidats à confectionner un gâteau trompe l'œil ayant l'apparence de leur recette de famille préférée. Pour le défi technique, ils doivent impressionner le jury avec une spécialité alsacienne : la pâte à Strudel. Lors de l'épreuve surprise, les candidats auront une dernière chance pour convaincre Cyril Lignac et Mercotte en réalisant un dessert qu'ils ratent souvent chez eux, avec la complicité de leurs proches.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2408

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



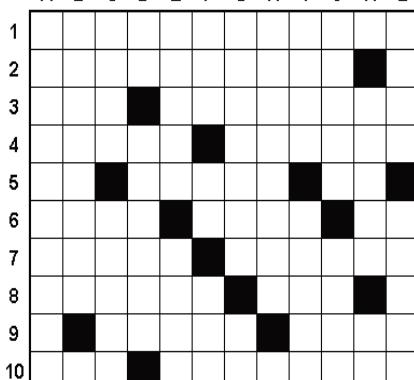
Horizontalement:
1 - Etalon
2 - Réduirent en purée
3 - Silencieux - Oncuteuse
4 - Réactionnaire extrémiste - Contractés
5 - Cours turinois - Vieux kolkhoze - Désinence verbale
6 - Similaire - Déchet sanguin - Accessoire de caviste
7 - Poufferas - Epoque géologique
8 - Très léger - Patronyme
9 - Canal de salin - Consortium
10 - Borné - Exercice de piété

Verticalement:
A - Rentrâis en possession
B - Courant politique
C - Attrapa - Blocage
D - Il hâlait le fellah - Rouspétait
E - Prix de film - Voie lactée
F - Pli final - Pronom familier - Eclosé
G - Organe de vessie - Début de fleuve
H - Lézard toujours dans le ton
I - Bien à toi - Vida la barque
J - Bureau de tabellion - Agitation
K - Couteau de vieux bandit - Sujet médisant
L - Passages urbains - Hurle comme un tigre

Mots croisés N°2408



A B C D E F G H I J K L



Zemreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1108

dépôt d'alluvions	↓	hybrides équestres	↓	dite et redite déchiffrera	↓	regardera de près remplacements	↓	machine agricole siège de société	↓	mazout stand de foire	↓	parties de siècle vieilles mesures	↓
mise en harmonie	↑		↓		↓								
débats de réunions inorganique	↑												très respectées
os de la main lignes de poésies	↑												
mot de bébé tête	→												
captive	↑												
organe de vol nom royal égyptien	↑												
peu employées grand chef	↑												
tordues après lavage	↑												
biens pourvus	recueil amusant	jours romains	branches de vigne	rassem-blée tube d'évacuation	livre de cartes	percue	placées chez le notaire poussé	cable marin	affirmation cobalt du chimiste	sauveur de bêtes début de compte	venues au monde		
ventilera													
remarquable boeufs d'avant	↑												
risque un œil conduits sanguins	↑												
donnent un bon coup	↑												

Solution

Sudoku n°2408

4	8	9	6	5	1	2	3	7		1	6	7	5	3	2	9	8	4
6	3	1	2	9	7	5	4	8		8	9	2	4	1	6	3	5	7
2	7	5	8	3	4	1	6	9		4	3	5	9	7	8	2	1	6
5	6	8	4	1	9	7	2	3		9	5	1	3	4	7	6	2	8
9	2	4	3	7	6	8	5	1		2	4	8	1	6	9	5	7	3
1	3	7	5	2	8	4	9	6		6	7	3	8	2	5	4	1	9
7	4	6	5	9	8	6	3	1		6	7	3	8	2	5	4	1	3
7	4	6	9	8	5	3	1	2		6	4	5	7	8	9	6	5	4
1	5	2	7	6	3	9	8	4		2	7	3	5	1	6	2	3	7
8	9	3	1	4	2	6	7	5		6	1	9	3	2	4	7	9	1

Mots Croisés n°2408

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	E	P	R	O	D	U	C	T	E	U
2	E	C	R	A	S	E	R	A	I	T	U
3	C	O	I		C	R	E	M	E	U	E
4	U	L	T	R	A	T	E	N	D	U	S
5	P	O		A	R	T	E	L		E	R
6	E	G			A	U	R	E		I	F
7	R	I	R	A	S		E	O	C	E	N
8	A	E	R	I	E	N		N	O	M	U
9	I		E	T	I	E		P	O	O	L
10	S	O	T		N	E	U	V	A	I	N

Grille géante n°1108

-	S	-	M	-	R	-	M	-	B	-	F	-	A
R	E	G	U	L	A	R	I	S	A	T	I	S	T
-	D	E	L	I	B	E	R	A	T	O	N	S	O
M	I	N	E	R	A	L	E	-	T	R	U	-	V
-	M	E	T	A	C	A	R	P	E	-	L	E	V
V	E	R	S	-	H	I	A	T	U	S	-	S	E
-	N	A	-	C	E	S	-	O	S	E	-	E	N
A	T	T	I	R	E	-	O	S	E	I	L	L	E
-	A	I	L	E	-	P	R	E	N	I	E	R	R
P	T	O	L	E	M	E	E	-	T	E	M	P	E
-	I	N	U	S	I	T	E	S	-	A	R	-	S
B	O	S	S	-	M	A	S	S	E	-	A	-	O
-	N	-	I	D	E	S	-	A	T	L	A	-	S
E	S	S	O	R	E	E	S	-	S	T	E	S	S
-	-	-	A	N	A	-	S	M	E	S	T	R	E
G	A	R	N	I	S	-	N	U	-	O	R	-	I
-	E	M	I	N	E	N	T	-	A	N	E	S	U
U	R	E	S	C	U	I	T	-	S	I	N	-	O
A	R	T	E	R	E	S	-	C	O	T	I	L	E
-	-	-	A	S	S	E	N	-	A	S	S	-	E

2024

Une année sportive riche en consécrations

L'année sportive algérienne en 2024 a été marquée par une multitude de succès pour les athlètes dans diverses compétitions, dont les trois médailles olympiques (2 or, 1 bronze) décrochées aux JO 2024, reflétant leur détermination et leur talent sur la scène internationale, augurant d'un avenir certain pour le sport national.

Avec 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) engagés dans 15 disciplines, l'Algérie a brillé sur la scène olympique grâce aux exploits de Kaylia Nemour, Imane Khelif et Djamel Sedjati, faisant résonner l'hymne national dans les arènes de Paris et démontrant la diversité des représentants algériens dans les différentes épreuves des Jeux olympiques 2024.

De l'athlétisme à la gymnastique, en passant par la boxe, le judo et les sports nautiques (aviron, canoë-kayak), l'effort collectif et les performances individuelles ont témoigné des progrès réalisés dans le sport algérien durant le mandat olympique écoulé (2020-2024).

Le sport féminin au rendez-vous La jeune gymnaste Kaylia Nemour a été l'une des grandes révélations de ces Jeux-2024 en décrochant la médaille d'or aux barres asymétriques.

A seulement 17 ans, Nemour a ébloui le monde avec une performance impeccable, alliant grâce, technique et puissance.

Cette victoire historique marque la première médaille olympique de l'Algérie en gymnastique, plaçant Nemour parmi les plus grandes gymnastes du monde.

En boxe, l'Algérienne Imane Khelif a confirmé son statut de championne en remportant l'or dans la catégorie des 66 kg.

Après un parcours sans faute, Khelif a dominé la finale avec une détermination sans faille, devenant ainsi la première Algérienne à remporter une médaille d'or olympique en boxe féminine.



Son triomphe symbolise l'essor du sport féminin en Algérie et inspire une nouvelle génération de boxeuses.

Cet exploit confirme aussi la détermination et la rigueur de la femme algérienne qui a, toujours, su marquer de son sceau nombreux domaines, notamment celui exigeant et motivant du sport où elle s'est toujours distinguée de brillante façon sur la scène internationale, inscrivant d'une empreinte indélébile le label Algérie.

La gente masculine a voulu, elle aussi, marquer son passage à ce rendez-vous planétaire, avec un certain athlète doué dans une discipline, qui a apporté jusqu'ici plusieurs satisfactions à l'Algérie.

Il s'agit du demi-fondiste Djamel Sedjati qui a décroché le bronze sur le 800 mètres.

Dans une course extrêmement disputée, Sedjati a montré son talent et sa résilience pour monter sur le podium,

confirmant son rang parmi les meilleurs demi-fondeurs mondiaux.

Ces trois médailles ont permis à l'Algérie de terminer à la 39e place du classement général, un résultat remarquable qui égale en médaille, le record historique des Jeux d'Atlanta en 1996 (34e place), où le pays avait également remporté deux médailles d'or, grâce à Noureddine Morecili (1500m) et feu Hocine Soltani (-60 kg, boxe), ainsi qu'une en bronze obtenue par Mohamed Bahari (-75 kg, boxe).

Les exploits de Nemour, Khelif et Sedjati, qui renforcent le sentiment de fierté nationale et l'unité autour des valeurs du sport, resteront gravés dans les mémoires et serviront d'inspiration pour les générations futures.

L'année 2024 a également été marquée par le déroulement des Jeux africains à Accra (8-23 mars), où l'Algérie, avec une bonne présence de jeunes athlètes, a clôturé sa participation avec

un total de 114 médailles (29 or, 38 argent et 47 bronze), terminant en 4e position du classement général dominé par l'hôte de la prochaine édition, l'Egypte avec 191 médailles (102 or, 47 argent et 42 bronze).

Dans les autres disciplines, les sportifs algériens ont fait des progrès significatifs, notamment, en cyclisme avec l'équipe Madar Pro Cycling Team qui a remporté l'UCI Africa Tour après une première saison exceptionnelle au sein du peloton international.

Les succès de Madar Pro Cycling Team ont été obtenus par des coureurs talentueux, dont Nessim Saidi, vainqueur du Tour d'Algérie 2024, ou encore Hamza Yacine, qui a gagné plusieurs étapes dans des compétitions internationales en Europe et en Asie.

S'ajoute à tous ces performances, la présence qualitative des athlètes algériens dans différents sports aux compétitions continentales et internationales qu'ils ont ponctué, pour la majorité d'entre eux, par des titres confortant la place de choix du sport algérien.

Les résultats des Algériens durant l'année sportive 2024 reflètent le potentiel énorme du sport national et la résilience de ses athlètes.

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) et les différentes fédérations, forts de ces succès, envisage de doubler d'efforts et travailler davantage pour d'autres succès, tout en renforçant encore l'encadrement qualifié, en perspective des Jeux olympiques de Los Angeles en 2028 qui devraient être dès lors et déjà le point de mire des jeunes talents algériens.

CYCLISME SUR PISTE L'Algérien Yacine Chalel retrouve progressivement la forme



Le cycliste international algérien Yacine Chalel, victime d'une grave blessure au bras gauche la mi-septembre dernier en Espagne, revient progressivement à sa forme optimale et envisage de disputer sa première "vraie" course UCI à la fin du mois de janvier prochain, en Suisse. "Je disputerai un omnium en classe 2, au vélodrome Tissot de Grenchen", a annoncé le pistard de 27 ans sur sa page Facebook, en soulignant que sa forme physique s'est considérablement améliorée.

La mi-septembre dernier, Chalel avait lourdement chuté lors du Trofeo Internacional Miquel Poblet à Barcelone, et il a dû faire l'impasse sur les Championnats du monde sur piste, disputés du 16 au 20 octobre à Copenhague (Danemark).

Il souffrait d'une fracture du coude gauche et du scaphoïde, et ce n'est que dernièrement qu'il a repris les entraînements, pour préparer sa deuxième partie de saison, prévue à partir de janvier 2025.

Dans cette perspective, il a disputé quelques courses d'entraînement, dont la dernière en date a été le Grand Prix d'Issoudun, disputé il y a trois jours, au vélodrome de Bourges (France). "J'y ai disputé un omnium complet, aux distances UCI, terminant en huitième position.

Mais j'ai été régulier tout au long de la journée, et même pris quelques points sur la course aux points finales, malgré une condition physique encore trop juste pour jouer les premiers rôles.

Je suis cependant satisfait des progrès réalisés depuis mon retour de blessure" a-t-il tenu à faire savoir.

HANDBALL /MONDIAL-2025 (MESSIEURS) - PRÉPARATION 25 joueurs en stage à Alger

La sélection algérienne de handball (seniors messieurs) a entamé un stage de préparation (23 déc - 03 jan) à Alger en présence de 25 joueurs, en prévision de sa participation au Championnat du monde 2025, prévu du 14 janvier au 2 février au Danemark, en Norvège et en Croatie, à indiqué mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Ce stage s'inscrit dans la continuité de la préparation du Sept national amorcée en novembre dernier en Pologne et en Croatie, où 20 joueurs avaient disputé trois matches amicaux.

Lors de leur première rencontre amicale, les coéquipiers de Messaoud Berkous s'étaient imposés face à Piotrkowianin sur le score de 34 à 30, avant de faire match nul face à Rebus KPR Ostrovia (35-35). La troisième ren-

contre des "Verts" s'était soldée par une défaite face à Gwardia Opole (38-32).

Versé dans le groupe B dont les matches se joueront à Herning au Danemark, le Sept algérien évoluera au Mondial-2025, aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre

équipes. A l'issue de la phase de poules, les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal.

Pour rappel, la sélection algérienne a terminé à la deuxième place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputé en janvier dernier en Egypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29).

Liste des 25 joueurs convoqués :

Yahia Zemmouchi, Khelifa Ghodbane, Ayoub Abdi, Walid Abed Boumediene, Ryan Abrous, Abderahim Amokrane, Karim Balti, Nouri Salim Benhalima, Messaoud Berkous, Lyes Yanis Bouadjaja, Zine Eddine Boughaba, Ali Boulehsa, Hani Abdelrafik Boumab, Mourin Chehri, Hichem Daoud, Mohamed Hassen Djabellah, Mustapha Hadj Sadok, Andreas Hoffman, Islam Kaabache, Bastien Kermouche, Mehdi Ahmed Yanis, Salim Mezaaza, Zahir Naim, Redouane Saker, Abdeljalil Zenadi.

Sélectionneur : Farouk Dehili.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE JUDO INDIVIDUEL SENIOR Arzew hôte de la compétition samedi

Le championnat régional de judo seniors individuel (dames-messieurs) aura lieu, samedi prochain à la salle omnisports d'Arzew (Oran), a-t-on appris, mercredi, des organisateurs.

Cette manifestation sportive d'une journée, organisée par la ligue oranaise de judo, en collaboration avec la fédération algérienne de judo, verra la participation de plus 150 judokas des deux sexes représentant 24 clubs.

Les catégories de poids concernées par la compétition sont celles, des 48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -

70kg, -78kg et +78kg pour les dames ainsi que celles des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg pour les messieurs.

Les combats seront d'une durée de quatre minutes, avec repêchage au quart de finale, a précisé la même source. A l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers de chaque catégorie de poids dames et messieurs seront qualifiés à la phase finale du championnat d'Algérie, prévue du 16 au 18 janvier prochain à Alger.

APS

LIGUE 1 MOBILIS USM Alger - MC Oran, aujourd'hui (19h00) au stade du 5-Juillet (Alger)

La rencontre sera à six points pour les deux équipes pour le compte de la 15e journée de Ligue 1 et la dernière de la phase aller, s'annonce largement à l'avantage des Rouge et Noir, contre un adversaire qui fébrile à l'extérieur durant cette phase aller du championnat ligue une, mais les protégés de Nabil Maaloul doivent prendre très au sérieux ce rencontrer et empêcher les trois points de la victoire pour coller au peloton du classement.

Par F. Yanis

La rencontre sera à six points pour les deux équipes pour le compte de la 15e journée de Ligue 1 et la dernière de la phase aller, s'annonce largement à l'avantage des Rouge et Noir, contre un adversaire qui fébrile à l'extérieur durant cette phase aller du championnat ligue une, mais les protégés de Nabil Maaloul doivent prendre très au sérieux ce rencontrer et empêcher les trois points de la victoire pour coller au peloton du classement.

La rencontre sera à six points pour les deux équipes en quête de points pour jouer le haut du tableau cette saison et afin d'aborder la suite de la saison avec sérénité. L'USMA se trouve actuellement sur une courbe ascendante, comme en témoignent ses deux dernières matches consécutifs en coupe d'Afrique ou en championnat, dont une en déplacement chez l'ESS (1-1), pourtant réputé pour être difficile à manier sur ses bases de cette dernière les coéquipiers de Salim Boukhenchouche ont raté la victoire durant ce match ou d'ailleurs les protégés de Bendris sont revenus dans le temps traditionnel.

Alors les Rouge et Noir ont réussi à trouver leur rythme de croisière, on commence à retrouver leurs repères, ils ont trouvé les res-



sources morales et physiques nécessaires pour cette rencontre de cette après-midi les Redouani et consorts feront tout pour gagner cette rencontre avant d'entamer les autres rencontres de retard face au MCA, PAC et Akbou .

Une bonne santé que le MCO est loin d'afficher en cette fin de la phase aller, car lui continue de cumuler échec sur échec, dont le dernier est survenu à l'extérieur face à la modeste équipe de MC El Bayadh un but à zéro à

domicile. Comme souvent, c'est toujours l'entraîneur qui paie les frais en championnat d'Algérie. Autant dire dans ces conditions que le match d'aujourd'hui s'annonce comme un véritable duel des extrêmes, entre un club pour lequel tout marche bien en ce moment, et autre où rien va devenir.

Seulement, en football, aucun match ne ressemble à un autre et ses données d'avant-match ne signifieront plus grand-chose le jour (J), car une fois les vingt-deux acteurs

sur la pelouse, seule la vérité du terrain comptera. En plus, dans le jargon footballistique, le club en difficulté est souvent qualifié de « bête blessée », et dont la réaction est à craindre, même par les adversaires les plus en forme. Selon une source proche du dossier, la blessure de Ghacha n'est pas méchante puisqu'il s'agit juste d'une contracture à l'ischio-jambier, mais elle va tout de même le contraindre de faire l'impossible sur le match de demain, à l'occasion de la réception du MC Oran. Une mauvaise nouvelle qui est tombée comme un couperet sur l'entraîneur Nabil Maaloul qui sera privé d'une carte offensive gagnante dans un important match comme celui de demain, où il aura besoin de tous ses cadres pour renouer à l'occasion avec la victoire. Et pour preuve, la sortie précoce du natif d'Ouled-Djellal face à l'ESS s'est répercute négativement sur le rendement de l'attaque pour la suite du match.

Des faits souvent confirmés et qui inciteront probablement l'USMA à rester prudente et à prendre les choses au sérieux, afin d'éviter toute mauvaise surprise. Le match USMA-MCO, entre le 6e (17 pts) qui reçoit le MCO 5 (18 pts) était initialement prévu à 19h00, au stade du 5 juillet.

ASO - JSK SAMEDI À 15H00 Les Kabyles veulent surprendre l'ASO

Par F. Yanis

Depuis son arrivée, Benchikha utilise tout son savoir-faire pour pousser cette jeune équipe à s'imposer.

Ayant préparé l'équipe sur tous les plans, le premier responsable technique des Canaris attend une belle réaction de ses joueurs ce samedi, pour réaliser un résultat positif et garder cette sérénité qui règne depuis le début du championnat.

De leur part, les joueurs sont conscients de ce qu'ils attend devant l'ASO, samedi au stade Mohamed Boumezrag. En effet, ils nous ont affirmé que seule la victoire les intéresse pour préserver leur fauteuil de leader qu'ils occupent pour le moment.

A cet effet, ils nous ont affirmé qu'ils sortiront le grand jeu et qu'ils doivent impérativement



s'imposer. Cela démontre leur grande détermination à récolter d'autres points et, pourquoi pas, lors des prochaines empoignades.

Mohamed Amine Madani JSK : «Chlef à prendre au sérieux»



Entretien réalisé par : F Yanis

concentrés sur notre sujet.

On apportera encore les derniers réglages avant de jouer demain. C'est un match très important pour nous et on doit bien le négocier pour réaliser un résultat positif et pourquoi ne pas enregistrer une autre victoire.

Etes-vous prêts pour la confrontation ?

Bien entendu. Comme je vous l'ai dit, on a bien travaillé tout au long de la semaine et, actuellement, on est prêts pour disputer ce match. On fera de notre mieux pour gagner la partie et continuer sur notre lancée. Notre objectif est de jouer les premiers rôles, ce qui passe par gagner chez nous et de ramener aussi des points de l'extérieur.

Comment se présente pour vous ce match ?

C'est un match très difficile devant l'ASO qui est une très bonne équipe. L'ASO évoluera à domicile et fera tout pour gagner cette rencontre et prouver une bonne équipe.

Nous aussi on a besoin du gain du match et on fera l'impossible pour gagner et continuer sur notre lancée.

Votre équipe a gagné à deux reprises à l'extérieur et sans doute votre objectif est d'ajouter une troisième, jamais deux sans trois comme le dit l'adage...

(Rire) pourquoi pas. Comme on a réussi à

battre le PAC et l'USB, on peut battre l'ASO. J'avoue que notre tâche ne sera pas facile, toutefois, il n'est pas impossible.

En tous les cas, on ne se déplacera pas dans la peau de la victime, mais pour jouer nos chances à fond pour atteindre notre objectif, celui de glaner les trois points.

Quel sera le meilleur scénario pour vous pour réussir un bon résultat lors de cette rencontre ?

J'espère qu'on doit être efficaces en exploitant les occasions qui nous seront offertes. Cependant, on doit gagner les duels et empêcher notre adversaire de jouer librement. En tous les cas, on défendra nos chances à fond et incha Allah, on ne reviendra pas bredouilles de ce déplacement.

Qu'avez-vous à dire à vos supporters qui attendent beaucoup de vous dans cette rencontre ?

Tout d'abord, je les remercie de nous avoir toujours soutenus et je leur dis que les résultats enregistrés, c'est grâce à leur soutien. Je leur demande de nous soutenir tout au long de la saison, car ce sont eux la force du club. Pour ce match, face à l'ASO on fera l'impossible pour le gagner et offrir une belle victoire à nos supporters qui méritent de voir leur équipe gagner des titres chaque saison.

Abdelhak Benchikha motive les joueurs

Le coach Abdelhak Benchikha n'a pas cessé de motiver ses joueurs pour réussir un bon résultat samedi. En effet, le coach kabyle a demandé à ses poulains de jouer un match d'hommes afin de récolter le gain de la rencontre. Effectuant du bon boulot

Comment avez-vous préparé ce match face à l'ASO ?

On a préparé cette rencontre comme on prépare toutes les rencontres du championnat. On a cravaché dur aux entraînements depuis la séance de la reprise et nous sommes

PRIX DZ BEST

Brahim Dib (CS Constantine) élu joueur de l'année

Le prix du meilleur joueur de l'année 2024 du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, a été décerné, mardi soir à Alger, au milieu offensif du CS Constantine, Brahim Dib, à l'issue de la première édition du sondage "Dz Best", organisé par le journal électronique sportif "Dz Match".

Le capitaine du CSC (31ans), s'est illustré en terminant deuxième meilleur buteur du championnat, saison 2023-2024, avec 12 réalisations, à égalité avec l'attaquant international togolais de l'ASO Chlef, Yawo Agbagno.

Le suffrage du sondage "Dz Best", pour la période allant du 1er janvier au 30 novembre 2024, a été effectué auprès de la presse écrite, sites électroniques, ainsi que les médias audiovisuels, publics et privés.

"J'aurais aimé être parmi vous ce soir, mais ça n'a pas été possible malheureusement."

Je remercie tout le monde pour cette initiative, et je leur promets d'être présent l'année prochaine inchallah", a indiqué Dib, dans un message vidéo diffusé à l'assistance.

Plusieurs personnalités sportives, dont l'ancien joueur de la glorieuse équipe du Front de Libération nationale (FLN), Mohamed Maouche, ont assisté à la cérémonie, au cours de laquelle plusieurs autres trophées ont été décernés.

"Plus de 32 joueurs et 15 entraîneurs ont été cités dans ce sondage.

Le meilleur joueur de la Ligue 1 a devancé le deuxième de quatre points seulement.



Nous avons voulu également rendre hommage à tous ceux qui ont disparu en 2024", a indiqué le directeur général du journal électronique "Dz Match", Adel Hadji.

Avant le début de la cérémonie, un hommage a été rendu à des figures footballistiques, décédées en 2024 : Belaïd Lacarne, Mahieddine Khalef, Rachid Mekhloufi, Abdelhamid Merakchi, You-

cef Bouzidi, Sid Ahmed Belkedrouci, Habib Benmimoun, Salah Larbès, et le Dr Yacine Zerguini.

Un prix spécial "Abderrahmane Mehdaoui", a été attribué au cours de cet événement au sport militaire, suite notamment au parcours brillant réalisé par les élites sportives nationales militaires aux Jeux africains militaires, disputés du 18 au 30 novembre dernier

Abuja (Nigeria). Les différents Prix décernés lors de la cérémonie "Dz Best" : Prix "Abdelhamid Merakchi" du meilleur joueur en Ligue 1 : Brahim Dib (CS Constantine) Prix "Mehdi Cerbah" du meilleur gardien : Oussama Benbot (USMA) Prix "Rachid Mekhloufi" du meilleur joueur algérien évoluant en Afrique : Youcef Belaïli (ES Tunis) Prix "Albert Ebossé" du meilleur joueur étranger en Algérie : l'Ivoirien Mohamed Zougrana (MC Alger) Prix "Mahieddine Khalef" du meilleur entraîneur : Kheireddine Madoui (CS Constantine) Prix "Youcef Bouzidi" du meilleur joueur espoir : Lahou Akhrib (JS Kabylie) Prix "Moh Chérif Hannachi" de la meilleure équipe : MC Alger Prix de la meilleure joueuse : Wassila Alouache (CF Akbou) Prix du meilleur joueur de Futsal : Moubarak Rayane Aït Hamadouche (Athlétique Club Auzium) Prix "Belaïd Lacarne" de la meilleure arbitre : Ghada Mehat Prix "Belaïd Lacarne" du meilleur arbitre : Mustapha Ghorbal Prix "Abdelkader Ouadi dit Kadi" du meilleur public : JS Kabylie Prix spécial "Abderrahmane Mehdaoui" décerné pour les excellents résultats réalisés par le sport militaire en 2024.

ELIMINATOIRES MONDIAL 2025 (U17) FÉMININE (PRÉPARATION) La sélection algérienne s'impose face à l'ASE Alger (4-0)



La sélection nationale U17 féminine s'est imposée sur le score de (4-0), face à l'ASE Alger Centre, mardi lors d'un match d'application disputé sur l'une des pelouses du centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Les buts de la rencontre ont été marqué par Hanane Sahoul (18?), Zaza Rebai (20?), Fellah Ibtissam (46?) et Abdellali Nesma (78?).

Il est à noter que les cadettes devaient affronter initialement l'équipe senior du MCA, mais cette rencontre a été annulée en raison d'un changement survenu dans le calendrier du championnat, obligeant le MCA à décliner l'invitation.

Ce premier test devrait être suivi d'un second face à l'USM Alger, jeudi.

Les cadettes algériennes clôtureront, jeudi au CTN leur stage qui a débuté dimanche avec la participation de 26 joueuses convoquées par l'entraîneur national, Abdennour Mira, en préparation des éliminatoires de la Coupe du Monde de la catégorie, où elles en découdront face à la Tunisie en aller et retour en janvier 2025.

Le match aller se jouera à Tunis entre le 10 et 12 janvier 2025, alors que la seconde manche est programmé en Algérie une semaine plus tard : 17, 18, 19 janvier.

LIGUE 2 AMATEUR (15E JOURNÉE)

Duel à distance entre Rouissat et El-Harrach, déplacements difficiles pour Ben Aknoun et Kouba

La 15e et dernière journée de la phase aller du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue jeudi (14h00), sera marquée par le duel à distance entre le MB Rouissat et l'USM El Harrach pour le titre honorifique de champion d'hiver du groupe Centre-Est, au moment où le leader de la poule Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun, et son dauphin le RC Kouba effectueront des déplacements difficiles.

Dans le groupe Centre-Est, le MB Rouissat (ier, 32 points) n'aura besoin que d'un match nul face à l'US Chaouia (9e, 18 pts) pour valider son excellent début de saison et décrocher le titre symbolique de champion d'hiver pour sa première saison en Ligue 2, alors que l'USM El Harrach (2e, 29 pts) se rendra chez l'IB Khemis El Khechna (4e, 24 pts), dans un match qui promet d'être très disputé.

En quête de points pour rattraper son retard sur le duo de tête, l'USM Annaba (27 pts) effectuera un déplacement compliqué chez une équipe menacée par la relégation, l'IRB Ouargla (10e, 16 pts).

Dans la lutte pour le maintien, l'Olympique Magrane (15e, 10 pts) accueillera le NRB Telghema (9e, 17 pts) avec la ferme intention de renouer avec le succès, alors que la JSD Jijel (14e, 14 pts) recevra la JS Bordj Menaiel (10e, 16 pts).

De son côté, la lanterne rouge l'US Souf (9 pts) qui reste sur un large succès, sera en déplacement chez le HB Chelghoum Laïd (10e, 16 pts).

Les autres rencontres de cette poule, mettront aux prises l'AS Khroub (7e, 19 pts) au CA Batna (6e, 19 pts) et le MSP Batna (16



pts) au MO Constantine (5e, 23 pts).

-- Groupe Centre-Ouest : le leader et son dauphin en appelle -

- Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun (32 pts), déjà assurée du titre de champion d'hiver, se déplacera chez le SKAF Khemis Miliana (9e, 17 pts), avec l'objectif de conserver son invincibilité (9 victoires, 5 nuls) et confirmer son statut de favori pour l'accèsion en Ligue 1.

De son côté le SKAF aura à cœur de faire tomber le leader, après avoir tenu en échec le week-end dernier le RC Kouba sur son terrain (1-1). Pour sa part, le RC Kouba (2e, 27 pts) se rendra chez l'US Béchar Djedid (6e, 20 pts) dans une opposition qui s'annonce difficile pour le dauphin, qui aspire à renouer avec le succès pour rester dans le sillage de Ben Aknoun, tout comme l'ASM Oran (3e, 23 pts) qui évoluera loin de ses bases, chez le RC Arbaâ (13e, 14 pts).

dans un match dont l'issue reste incertaine.

Le stade du 20 août d'Alger sera le théâtre d'un autre match important, entre l'équipe en forme du moment, le NA Hussein-Dey (5e, 21 pts) et la JSM Tiaret qui a chuté à la 4e place (22 pts) après une série de contre-performances.

Ce match s'annonce très disputé, bien que les Sang et Or auront les faveurs des pronostics devant leurs supporters. Dans le bas du classement, le SC Mecheria (16e, 7 pts) et le MBC Oued Sly (15e, 13 pts), en quête de maximum de points pour sortir de la zone de turbulences, se déplaceront respectivement chez la JS El Biar (6e, 20 pts) et le GC Mascara (9e, 17 pts).

Les autres rencontres de ce groupe opposeront l'ESM Koléa (12, 15 pts) au MC Saida (11e, 16 pts) et le CR Témouchent (13e, 14 pts) au WA Mostaganem (6e, 20 pts).

APS

SAO PAULO LE RETOUR D'OSCAR

Fin de l'exil pour le milieu offensif Oscar (33 ans). Transféré de Chelsea au Shanghai Port en janvier 2017, le Brésilien, libre au terme de son contrat, fait officiellement son retour au sein de son club formateur, São Paulo. Oscar, dont les adieux à la Chine après quasiment 8 ans passés sur place ont été assez émouvants, a signé un contrat jusqu'en décembre 2027 avec le SPFC.

BARCELONE BLESSURE MUSCULAIRE POUR TORRES

Entré en jeu contre l'Atletico Madrid (1-2) samedi en championnat, l'ailier du FC Barcelone Ferran Torres (24 ans, 13 apparitions et 3 buts en Liga cette saison) a ressenti des gênes musculaires après la rencontre. "Face à la persistance de ces gênes, il a passé une IRM, qui a révélé une petite blessure au muscle soléaire de la jambe droite", a annoncé le club catalan dans un communiqué ce mardi.

Selon la presse espagnole, le Barcelonais ne jouera pas le 16e de finale de Coupe du Roi face à Barbastro, le 4 janvier. Son retour dans le groupe est espéré pour la demi-finale de Supercoupe d'Espagne contre l'Athletic Bilbao, quatre jours plus tard.

FLICK FRUSTRÉ POUR CET HIVER...

Toujours limité sur le plan financier, le FC Barcelone a écarté la possibilité de la moindre arrivée sur ce mercato d'hiver avec une seule priorité : pouvoir inscrire Dani Olmo et Pau Vitor pour la seconde partie de la saison en Liga. De son côté, l'entraîneur des Blaugrana Hans-Dieter Flick va devoir accepter cette réalité...

Pourtant, selon les informations du quotidien catalan Sport ce mercredi, le technicien allemand avait une priorité absolue en janvier : le recrutement en prêt d'un milieu défensif expérimenté. Même si cette piste semblait impossible, l'ex-coach du Bayern Munich avait identifié le joueur d'Al-Ittihad N'Golo Kanté (33 ans) comme le profil idéal. Avec cette idée en tête, Flick avait également coché le nom du Munichois Leon Goretzka. Mais le Barça n'est pas en mesure de contenir cette demande.



BILBAO LE BAYERN PISTE AUSSI N. WILLIAMS

Le Bayern Munich s'intéresse au jeune talent du Borussia Dortmund Jamie Gittens. Mais ce n'est pas tout ! D'après les informations de Sky Sport Allemagne, les dirigeants munichois surveillent également l'ailier de l'Athletic Bilbao Nico Williams (22 ans, 17 matchs et 1 but en Liga cette saison).

Avec une clause libératoire fixée à 58 millions d'euros, l'international espagnol risque de faire l'objet d'une belle bataille entre les cadors européens l'été prochain et le Bayern semble donc prêt à se mêler à cette lutte. Cependant, pour éventuellement passer à l'offensive pour Williams, le club bavarois va devoir gérer les situations incertaines de Leroy Sané, Kingsley Coman, Serge Gnabry et Bryan Zaragoza à ce poste.

MAN CITY GUARDIOLA DÉFEND HAALAND

Particulièrement décevant contre Aston Villa (1-2) samedi en Premier League, l'avant-centre Erling Haaland (24 ans, 17 matchs et 13 buts en Premier League cette saison) a pris ses responsabilités face à la crise connue par Manchester City. En conférence de presse, l'entraîneur des Citizens Pep Guardiola a pris la défense de l'international norvégien.

"C'est un problème global, pas seulement lié à un joueur. Quand il marquait des buts et était si prolifique, en nous aidant, c'était aussi grâce à l'équipe. Quand tu as des problèmes en défense, au milieu, cela doit concerner tout le monde, c'est l'équipe, pas seulement un joueur. Erling est tellement important pour nous, et il le sera encore. Nous devons nous améliorer, tenter de mieux l'utiliser", a commenté le technicien espagnol.

CHELSEA MUDRYK TOUJOURS SOUTENU PAR MARESCA

Contrôlé positif lors d'un test anti-dopage, l'ailier de Chelsea Mykhailo Mudryk (23 ans, 7 apparitions en Premier League cette saison) risque une lourde suspension. Alors que son cas fait beaucoup parler, l'international ukrainien a été aperçu lors du combat de boxe entre Tyson Fury et Oleksandr Usyk en Arabie saoudite dimanche. Une escapade soutenue par le manager des Blues Enzo Maresca.

"Dans cette période, je crois que c'est une bonne chose s'il peut se déconnecter un peu de la situation. La dernière fois que j'ai parlé avec lui, comme je l'ai déjà dit, nous avons essayé de le soutenir et maintenant nous attendons", a répondu le technicien italien en conférence de presse.

Pour rappel, Mudryk est suspendu à titre provisoire par la Fédération Anglaise de Football.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

Jeudi 26 décembre 2024 / 24 jounada al oula 1446 - N° 3730 - 12^e année

À L'OCCASION DU 70^E ANNIVERSAIRE DU SON DÉCLENCHEMENT Le revue "Chorta" évoque les hauts faits de la Glorieuse Révolution de libération

Dans son 160e numéro du mois de décembre, la revue "Chorta" a évoqué les hauts faits de la Glorieuse Révolution de libération et mis en lumière le discours du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la cérémonie du défilé militaire organisée à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

"La DGSN a publié le 160e numéro de la revue +Chorta+, pour le mois de décembre 2024, dont les premières pages ont été consacrées au discours de Monsieur le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, prononcé lors de la cérémonie du défilé militaire organisée dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, dans lequel il a salué les efforts infatigables des membres de l'Armée nationale populaire et de tous les corps de sécurité, tous mobilisés pour préserver les legs des chouhada et défendre notre cher pays", précise le communiqué.

Ce numéro a évoqué dans ses pages "les exploits de notre glorieuse Révolution et les hauts faits d'un peuple qui, avec détermination, a accompli des miracles et reste, avec une volonté inébranlable, résolu à continuer sur la voie des



victoires, afin que la terre pure de l'Algérie demeure, sans aucun doute, protégée grâce aux efforts de ses hommes vaillants et de ses femmes militantes et des sacrifices de ses enfants de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ainsi que de l'ensemble des autres corps de sécurité, fermement engagés à préserver la sécurité et la gloire de notre Algérie victorieuse, quelles que soient les épreuves".

Le numéro a abordé également "différents thèmes et initiatives de sensibilisation des services de police, outre des contributions et des études scientifiques de plusieurs chercheurs dans divers domaines et spécialités, enrichissant ainsi la connaissance des lecteurs de la Revue", selon le communiqué.

A noter que la version électronique de la revue "Chorta" peut être téléchargée via le site web de la DGSN www.algeriepolice.dz.

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

En qualité d'envoyé spécial du président de la République, le ministre de la Communication reçu à Dakar par le président sénégalais

En qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a été reçu, mardi à Dakar, par le président de la République du Sénégal, M. Bassirou Diomaye Faye, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, M. Mohamed

Meziane a remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son homologue sénégalais, lui transmettant ses salutations fraternelles et ses aspirations pour le renforcement des liens de fraternité et de coopération fructueuse et constructive entre l'Algérie et le Sénégal. La rencontre a été l'oc-

casion de mettre en avant les liens fraternelles entre les deux pays et d'afficher la volonté commune d'approfondir la coordination et la concertation dans divers domaines, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont en outre discuté des questions africaines d'intérêt commun.

COMMÉMORATION

L'Association "Mechaal Echahid" commémore le 46^e anniversaire de la mort du président Houari Boumediene

Une conférence historique a été organisée, mercredi à Alger, à l'occasion du 46e anniversaire de la mort du président Houari Boumediene, en présence de professeurs et de diplomates, durant laquelle le parcours et les réalisations du défunt ont été évoquées.

Lors de cette conférence, organisée par le Forum du journal "El Moudjahid" en coordination avec l'Association "Mechaal Echahid", l'ancien diplomate, Noureddine Djoudi a salué, dans son intervention intitulée "Boumediene et les mouvements de libération", le parcours et les réalisations

du défunt, porteur d'une "vision prospective", qui estimait que l'indépendance de l'Algérie en 1962 ne serait pas complète sans l'affranchissement des autres pays africains du joug colonial.

Après avoir rappelé que le président Boumediene avait eu un rôle dans l'indépendance du Mozambique, ancienne colonie portugaise, M. Djoudi a souligné que de nombreux résistants africains qui luttaien pour la libération de leurs pays avaient été formés en Algérie.

Sur plan diplomatique, le

porteur d'une "vision prospective", qui estimait que l'indépendance de l'Algérie en 1962 ne serait pas complète sans l'affranchissement des autres pays africains du joug colonial.

Il a également évoqué le célèbre discours du défunt président à l'ONU en 1974, où il a plaidé pour le continent africain et l'établissement d'un nouveau ordre économique mondial, précisant que ce discours, prononcé pour la première fois en langue arabe, "restera un document historique".

Pour sa part, le professeur Ahmed Adimi, a évoqué la contribution du

défunt au niveau arabe, notamment pour soutenir les Palestiniens, soulignant que "le président Boumediene savait pertinemment que l'identité sioniste ne se contenterait pas uniquement de la Palestine, mais chercherait à dominer toute la région".

Ont pris part également à la conférence des personnalités ayant occupé des postes importants pendant la présidence du défunt Boumediene, ainsi que de représentants de pays, tels que l'ex-diplomate cubain, Oskar Oramus, et un représentant de l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, Djihad Hassan.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME **ANP: reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 8 éléments de soutien aux groupes terroristes (bilan)**

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et 8 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations distinctes menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 18 au 24 décembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 18 au 24 décembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente des forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé +Reggadi Sid Ahmed+ dit +Abou El-Baraa+ s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, (4) obus pour mortier 82 mm, une quantité de munitions et d'autres effets", tandis que "des détachements de l'ANP ont procédé à l'arrestation de (8) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continué des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (33) narcotraiquants, et ont déjoué des tentatives d'introduction de (2) quintaux et (34) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc", alors que "(3) fusils mitrailleurs de type FMPK, (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et d'immenses quantités de comprimés psychotropes s'élevant à (2.460.875) comprimés ont été saisis".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Illizi, "des détachements de l'ANP ont arrêté (457) individus et saisi (59) véhicules, (296) groupes électrogènes, (212) marteaux piqueurs, (4) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange de pierres et d'or brut, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite".

De même, "(25) autres individus ont été interceptés et (12) fusils de chasse, (2) pistolets automatiques, (41340) litres de carburants, (128) quintaux de tabacs et (29) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculuation ont été saisis, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", relève la même source.

Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (7) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (44) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

APS